

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

INFORMATIONS
OUVRIÈRES
nouvelle série

N° **599** (2993)

du 9 au 15 avril 2020
1,5 euro (soutien 2 euros)
ISSN 0813 9500

INFORMATIONS OUVRIÈRES

4 740

abonnés reçoivent
ce numéro.

Et vous ?
(formulaire page 16)

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

POI



Responsables et coupables !

À nos abonnés, à tous nos lecteurs,
cette semaine encore, ce numéro est en accès libre sur le site [Internet infos-ouvrieres.fr](http://infos-ouvrieres.fr)

Dans cette période, malgré toutes les difficultés, *Informations ouvrières* continuera de paraître. C'est pourquoi nous avons plus que jamais besoin du soutien financier de nos lecteurs. Alors abonnez-vous, proposez l'abonnement autour de vous !

Un supplément à ce numéro d'*Informations ouvrières* paraîtra vendredi 10 avril et sera également disponible sur le site.

Qu'on prenne connaissance dans ce journal des faits suivants

Philippe Navarro

– Les décrets Véran-Philippe des 26 et 28 mars nient la possibilité pour un médecin, dans le cadre du serment qu'il a prêté, de donner un traitement à ses patients qu'il juge utile et permettent, dans le même temps, la prescription d'un traitement, non pas pour soigner, mais pour « sédaté » les patients dans les Ehpad ou à leur domicile. On lira à ce propos le tollé général des médecins, associations, élus, soulevé par ces décrets.

– La lettre de la direction générale et du président de la commission médicale d'établissement des Hospices civils de Lyon, devant l'incroyable pénurie de tout le matériel et des médicaments dans cet hôpital, est un implacable réquisitoire, sûrement à leurs corps défendant, de la faillite d'un système. Le système capitaliste.

« Depuis décembre jusqu'à mi-mars, il n'y a aucune mesure d'importation de masques ou d'oxygène de la part de l'État. Mais pendant ce temps-là, les grands groupes français comme Airbus, LVMH, ont fait des commandes énormes... »

Syndicat CGT des douanes

Notre journal a traité de l'absence de masques sans désespérer depuis plusieurs semaines, avec force appels du personnel hospitalier et de ses organisations, qui, d'abord stupéfaits de cette incurie, sont désormais révoltés.

À juste titre, car non seulement les politiques de pillage de la Sécurité sociale (« réduction des dépenses publiques » depuis trente ans) interviennent dans l'affaire, mais pas que... Voilà qu'on apprend, par le syndicat CGT des douanes, que, « depuis décembre jusqu'à mi-mars, il n'y a aucune mesure d'importation de masques ou d'oxygène de la part de l'État. Mais pendant ce temps-là, les grands groupes français comme Airbus, LVMH, ont fait des commandes énormes... »

Pourquoi le gouvernement a-t-il attendu le 28 mars pour commander 1 milliard de masques à la Chine ? Le faire avant aurait-il gêné les livraisons de LVMH, Airbus et consorts ? Fallait-il surtout ne pas stopper la hausse sans fin

des actions en Bourse de LVMH en stoppant ses chaînes de production ? Sa production est-elle une priorité plus importante que l'attribution des masques au personnel soignant, aux malades, à la population ? Dans le cadre de la propriété capitaliste, ceux-ci peuvent attendre.

– Et il y a les tests. « Inutiles... » disaient les experts scientifiques du gouvernement. Les membres du personnel soignant exposés ne sont, même eux, pas dépistés systématiquement. Les vieux dans les Ehpad ? « Deux dépistages maximum par Ehpad », c'est la directive des ARS aux directeurs d'Ehpad. Il faut dire que, dans un premier temps, les services de l'État n'avaient même pas prévu de comptabiliser les décès dans les Ehpad !

La presse découvre maintenant que les laboratoires départementaux ont saisi Macron depuis le 13 mars : « Ils peuvent sans problème assurer jusqu'à 300 000 tests par semaine » ! Macron n'a, à ce jour, pas répondu. Pourquoi ? demandent-ils, et nous avec eux. Et qu'en a dit le comité d'experts scientifiques du gouvernement, dont plusieurs membres ont partie liée avec les grands groupes pharmaceutiques (Bio Mérieux, Roche, etc.) qui détiennent le marché des laboratoires des hôpitaux ?

– Il y a ce directeur de l'ARS Grand-Est, région la plus frappée par l'épidémie, qui déclare, dans *L'Est républicain* : « Il n'y a pas de raison de remettre en cause avec l'épidémie de Covid-19 le plan d'économies prévu au CHR de Nancy, prévoyant la suppression de 174 lits et de 598 postes » ! Suppression de lits qui automatiquement conduira à des notes comme celle de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP), qui, faute de lits en réanimation et/ou en soins intensifs pour les patients, dira : « Dans les régions déjà concernées par une saturation des services hospitaliers et dans celles qui risquent malheureusement de l'être, la SFAP met les documents ci-joints à la disposition de toutes les équipes soignantes dans le but d'assurer aux patients (...) un apaisement de leurs souffrances » !

Le docteur Éric Simoni dira : « On ne nous donne pas l'autorisation de soigner mais on nous donne celle de sédaté. »

Tels sont les faits aujourd'hui, 5 avril.

Ils démentent l'affirmation de Macron selon laquelle « nous sommes en guerre contre le coronavirus ».



Capture d'écran

« On manifeste parce qu'on n'a pas de matériel, pas de personnel, pas de masques, pas de blouses, on n'a rien. Y'en a marre ! »
Le personnel devant le centre hospitalier Dron à Tourcoing, le 2 avril.

Les consignes incroyables de la direction des Hospices civils de Lyon

La rédaction d'*Informations ouvrières* a décidé de publier des extraits de cette lettre de la direction générale des Hospices civils de Lyon (deuxième centre hospitalier du pays) à son personnel soignant. C'est « en direct » l'état des lieux de la catastrophe à laquelle les gouvernements successifs, par leur politique de destruction, ont conduit le système de soins.

On rapprochera ces faits des chiffres suivants : 1 000 milliards et 300 milliards d'euros, ce sont les sommes mobilisées en quelques heures respectivement par la Banque centrale européenne et le gouvernement français pour voler au secours des capitalistes.

Document

« **L**es Hospices civils de Lyon, comme la plupart des établissements de santé, sont confrontés à des problèmes croissants d'approvisionnement en équipements de protection individuelle (Epi), voire à des ruptures d'approvisionnement (...). Ces équipements nécessaires à la protection des soignants ou des patients se vendent au prix fort selon des règles qui dérogent aux règles habituelles du commerce international. Il devient de plus en plus difficile voire impossible de se procurer des équipements de protection (...).

Concernant les masques chirurgicaux, ces dotations sont d'un niveau inférieur à la consommation actuelle des masques (...). (Concernant les) autres articles (...), une rupture en matière d'approvisionnement doit être envisagée.

« NOUS AVONS LANCÉ UN APPEL GÉNÉRALISÉ AUX DONS »

Depuis plusieurs semaines, la direction des achats comme la direction de la pharmacie multiplient les démarches pour rechercher des fournisseurs en France comme à l'étranger (...). Tout le secteur privé susceptible de disposer d'équipements de protection a été sollicité et, notamment, la restaura-

tion collective, les représentants des salons de coiffure, les laboratoires pharmaceutiques de la région, les industriels du médicament, le BTP, EDF (...).

« Ces équipements nécessaires à la protection des soignants ou des patients se vendent au prix fort selon des règles qui dérogent aux règles habituelles du commerce international. »

Nous nous sommes évidemment inscrits sur une plate-forme en ligne soutenue par le ministère de l'Économie et des Finances permettant à des fabricants et distributeurs de produits et de matériel de première nécessité, ainsi qu'à leurs prestataires de services et sous-traitants, de commercialiser leur offre auprès des professionnels de santé. Nous n'avons eu aucun contact. Face à cette situation à la fois inédite et dangereuse pour nos professionnels, nous avons lancé un appel généralisé aux dons sur les réseaux sociaux.

En complément, nous décidons de mettre en œuvre les mesures palliatives suivantes sur les trois grandes catégories d'articles (gants, blouses et tabliers de protection) pour lesquels

nous nous trouvons en grande difficulté (...).

« NOUS DÉCIDONS (...) CONCERNANT LES TABLIERS DE PROTECTION (...) : FABRICATION DE TABLIERS À PARTIR DE SACS POUBELLES »

Concernant les tabliers de protection et dans l'attente de l'arrivée d'une commande en provenance de Chine de 600 000 tabliers (quantité et date incertaines) :

– récupération, lavage et remise en circulation des tabliers à usage unique. Merci d'être vigilants à ne pas déchirer le lacet dans le dos. Des consignes seront données, sur chaque groupement, pour le circuit de récupération de ces équipements ;

– fabrication de tabliers à partir de sacs poubelles transparents de 110 L (...). Concernant les sur-blouses (...), nous prenons les mesures suivantes :

– récupération, lavage et remise en circulation des sur-blouses à usage unique (un seul type de sur-blouses se prête au relavage). Là encore, des consignes seront données, sur chaque groupement, pour le circuit de récupération des sur-blouses concernées ;

– dans les unités accueillant des patients atteints du Covid-19, il est demandé de garder la même sur-blouse pour un tour de soins, pour plusieurs patients, si elle n'est pas souillée. ■

Le temps des assassins

L'Élysée travaille sur des propositions post-Covid-19.

Bruno Ricque

Le manque de lits en hôpital, de places en réanimation, entraîne des centaines et centaines de morts. Sans perdre de temps, le président, Macron, a demandé à la Caisse des dépôts et consignations (CDC) de faire des propositions. En réponse à la commande de l'Élysée, la CDC a produit, le 26 mars, trois pages de notes : « Premières propositions post-Covid-19 dans le domaine de la santé. »

N'y cherchez pas les réouvertures de lits, les créations de postes de médecin et d'hospitalier, des budgets permettant aux hôpitaux de soigner, le dégel des salaires, l'indépendance garantie aux médecins par leur statut... ces mesures urgentissimes pour l'hôpital public n'y sont pas.

DES PROPOSITIONS CRIMINELLES CONTRE LES PATIENTS

La CDC parle dans une langue étrangère aux médecins et aux hospitaliers. Pour ne prendre qu'un exemple : « Il existe dans le marché des sociétés de gestion de portefeuille capables de monter rapidement ce type de deal et de l'intérêt pour un produit de dette de cette nature de la part d'investisseurs institutionnels. » Avec ce langage, sans doute commun aux mafieux, aux banquiers et aux gouvernants, la CDC pousse en avant des propositions criminelles contre les patients.

Qu'on en juge :

– haro sur les patients atteints d'affections de longue durée (ALD). Ces patients, victimes par exemple d'un cancer, d'un diabète, d'une insuffisance respiratoire... sont les plus fragiles en cas d'épidémie (grippe, SRAS, Covid-19...). La CDC propose que ces patients en ALD signent un « contrat à impact social » dans le but « d'éviter des coûts à la Sécurité sociale » et dans le but de s'opposer à leur hospitalisation. Ces contrats visent à leur barrer l'entrée de l'hôpital ;

– la CDC veut des « hôtels hospitaliers », permettant le « déversement (sic) de patients peu atteints en cas de surchauffe de l'activité ». Autrement dit, chasser les patients de l'hôpital ;

– la CDC veut faire appel à la « santé numérique ». La note sur ce point est volontairement confuse. Mais l'on comprend qu'il s'agit de suppléer ou de remplacer l'intervention du médecin dans la prise en charge du patient. Par exemple, pour la réponse médicale au centre 15. La CDC cite les plus aptes pour développer cette prétendue « santé numérique » : sept cents start-

up, les banques, de grands groupes de la santé privée et les Gafam (Google, Amazon... soit les plus grosses valeurs de Wall Street). Encadrer les pratiques des médecins par Wall Street : tout un programme !

ORGANISER LA PRIVATISATION DE LA SANTÉ

Il y a un fil conducteur dans les propositions de la CDC : organiser la privatisation de la santé. La porosité totale entre le public et le privé, pour la gestion de leurs budgets et de leurs « dettes », est revendiquée. Il s'agit même d'organiser, au moyen de « fonds de dette en gestion déléguée », une spéculation sur la dette des établissements.

La CDC veut multiplier les partenariats public-privé (PPP). Pourtant, tous les exemples récents de PPP ont abouti à des affaires juteuses pour Bouygues ou Eiffage et à des catastrophes pour les hôpitaux publics (gouffres financiers, malfaçons...).

Pas grave pour la CDC, qui revendique des « PPP vertueux »... Et pourquoi pas un « nazisme humaniste » ?

Et d'ailleurs, Mediapart relève : « N'y a-t-il pas un évident conflit d'intérêts à demander un rapport à la CDC sur l'hospitalisation ? La CDC, via une de ses filiales, Icade santé, est un acteur

majeur de l'hospitalisation privée lucrative. Icade santé est détenue à hauteur de 38,8 % par la CDC... Icade s'est spécialisée sur le marché de l'immobilier sanitaire. Elle possède un portefeuille de 135 établissements de santé valorisé à hauteur de 5,5 milliards d'euros. »

Les groupes financiers et Macron, avec ce rapport de la CDC, veulent aller encore plus loin pour casser l'hôpital public, en privatisant, en chassant les malades, en refusant les soins.

Les groupes financiers et Macron, avec ce rapport de la CDC, veulent aller encore plus loin pour casser l'hôpital public, en privatisant, en chassant les malades, en refusant les soins, en mettant les médecins sous la tutelle des Gafam. Il s'agit ni plus ni moins d'aggraver brutalement ce qui a conduit aux 7 160 morts du Covid-19 enregistrés au 4 avril (si l'on en croit les chiffres gouvernementaux).

Alors que le président prétend que les réformes sont momentanément gelées, il est indigne pour démontrer ces mensonges d'établir les faits, de dire la vérité.

Chacun peut juger : Macron et Véran n'attendent pas la fin du confinement pour préparer le pire dans les hôpitaux (on est en droit de penser que le dossier retraites est en train d'être repris de la même manière). C'est maintenant que le combat se mène. C'est maintenant qu'il faut soutenir ceux qui sont en première ligne, ceux qui disent « Il faut les arrêter ».



Hirsch, Véran, Macron et Salomon.

En bref...

Pendant l'« état d'urgence sanitaire », la casse continue

Le directeur de l'ARS de Nancy a déclaré samedi 4 avril : « Il n'y a pas de raison de remettre en cause le Copermo (Comité interministériel de performance et de modernisation de l'offre de soins) pour le CHRU de Nancy. »

Le Copermo en question prévoit la suppression de 598 emplois et de 174 lits dans cet établissement. Le directeur de l'ARS de la région Grand-Est a persisté en déclarant : « Je fais mon travail. »

Il faut dire que c'est le rôle des ARS que de supprimer des lits et détruire l'hôpital. La loi Bachelot de 2009 les a créées pour cela. Le directeur de l'ARS de Nancy ne fait que donner crûment la « vérité des prix ». Il applique. Il fait son travail de destruction, comme Buzyn, Véran et leurs prédécesseurs, qui

ont fait fermer des lits et qui donnent les ordres.

Le ministre de la Santé s'est d'ailleurs bien gardé d'annoncer l'annulation des suppressions programmées, se contentant de déclarer : « Les plans de réorganisation sont suspendus à la grande consultation qui aura lieu prochainement. »

L'ARS Grand-Est vient d'annoncer la suppression de 598 emplois et de 174 lits au CHRU de Nancy.

Au même moment, son collègue ministre de l'Éducation nationale annonce pour la rentrée prochaine des centaines de suppressions de poste et de fermetures de classe.

Au même moment, la ministre du Travail utilise l'état d'urgence sanitaire pour sabrer dans le droit du travail et encourage les patrons à envoyer leurs salariés au travail même s'ils doivent y laisser leur peau...

Masques

En Autriche, en Tchéquie, en Slovaquie, les gouvernements ont imposé depuis des semaines le port du masque à la population. L'Autriche déplorait en fin de semaine dernière quatre victimes, la Tchéquie, dix-huit...

En France, pendant des semaines, les ministres, les experts aux ordres, les commentateurs appointés qui ont leur rond de serviette sur chaque plateau de télévision, ont expliqué en boucle : « Les masques, c'est inutile. » Les mêmes expliquent aujourd'hui exactement le contraire.

Incurie ? Imprévoyance criminelle ? Oui, mais pas seulement. La multinationale Honeywell, propriétaire de l'usine de fabrication de masques à Plaintel, dans les Côtes-d'Armor, a fait fermer cette usine en 2018, choisissant de la délocaliser en Tunisie, où elle surexploite une main-d'œuvre payée « à coups de lance-pierre ». L'État refuse aujourd'hui de relancer l'usine de Plaintel et de la faire tourner alors que des milliers de soignants sont dépourvus de masques de protection, qui sont pour eux et leurs patients un outil vital.

C'est la logique du capital. Ce gouvernement comme ceux qui l'ont précédé est à son service.

Et ce sont les mêmes qui osent nous chanter l'air du « monde d'après ». Ignobles tartuffes !

« Ils ne partent jamais d'eux-mêmes »

Encore et systématiquement, les mensonges, les contre-vérités, les volte-face, les tentatives de se sauver les uns les autres, sont déversés à jet continu par ceux qui tiennent en main les énormes moyens de la propagande officielle.

Et pourtant.

De plus en plus, s'étale aux yeux de tous la réalité brute du système.

– Les liens financiers entre les laboratoires pharmaceutiques et ceux, officines ou instituts officiels, dont on se réclame pour se justifier.

– La nature profonde de ces « grands commis de l'État » qui, hier, faisaient éborgner et mutiler les Gilets jaunes et les syndicalistes et qui, aujourd'hui, rendent les morts responsables.

– La voracité de ces grands patrons qui se jettent sur les récents décrets pour exploiter encore plus.

– L'horrible traitement réservé aux anciens.

– Ces scènes de jungle où, sur le tarmac des aéroports, les rapaces les plus riches rafflent, en payant cash, les masques commandés par d'autres.

– La situation terrifiante des hôpitaux et des soignants, consciemment détruits par la privatisation initiée par tous les gouvernements de la Ve République...

Tout y passe.

Au point que les appels « tous derrière le capitaine pendant la tempête » ou même ceux du président lui-même, déjà teintés de menaces, ou encore la petite cohorte de bien-pensants rêvant d'une belle association capital-travail, n'y changent rien.

De plus en plus, la barbarie du système est mise à nu.

Appuyés sur des faits vérifiables, le sentiment et la conscience du « tous responsables, tous coupables » ne cessent de s'approfondir.

Ce d'autant qu'ils ne peuvent empêcher que sortent au grand jour les pistes « pour sauver l'hôpital ». Et on constate qu'ils ont la ferme intention de continuer : encore plus de privatisations. Il faudrait être naïf pour croire que les récentes déclarations du directeur de l'agence régionale de santé de Nancy (« Nous avons quelques semaines de retard mais la trajectoire sera la même » : suppression de 174 lits et de 598 postes) ne reflètent que son avis personnel. Pour preuve, par exemple, la semaine dernière, la part de l'État dans le capital de La Poste est passée de 73,68 % à 34 %.

Quant à ceux qui pensent que la « réforme des retraites, c'est fini », ils seraient bien avisés de se souvenir de toutes les belles promesses lors de la crise des Gilets jaunes.

Que peut-on attendre de ces gens-là ?

Il est peut-être utile de ne pas oublier que ces gens-là ne partent jamais d'eux-mêmes.

La rédaction,
le 7 avril 2020 ■

■ ALPES-MARITIMES

Dans les Ehpad, ce qui se passe est « apocalyptique, une hécatombe »

(le maire de Mougins)



A l'entrée de La Riviera, à Mougins, où 31 des 110 résidents sont décédés en quinze jours.

Pendant des semaines, alors que les Ehpad ont fermé leurs portes aux familles et qu'ils fonctionnaient à huis-clos, des milliers de décès s'accumulaient dans ces résidences.

Tous les jours, des situations catastrophiques éclatent au grand jour, comme dernièrement à Mougins près de Cannes, dans les Alpes-Maritimes, où 31 des 110 résidents de l'Ehpad La Riviera sont décédés ces deux dernières semaines, victimes directes ou indirectes du Covid-19 alors que 14 membres du personnel ont été testés positifs ! À Mougins comme ailleurs, les familles crient leur indignation sur la manière dont leurs proches ont été traités : isolés, regroupés entre malades et surtout non testés !

Et c'est dans ce contexte catastrophique que le ministre de la Santé « lance une vaste campagne de dépistage auprès des résidents et du personnel des maisons de retraite ». « Ils ont attendu des morts à la pelle pour se bouger », témoigne

cette fille de résidente à Mougins sur RTL. « C'est impardonnable et inexcusable. »

DES PROFITS RECORD POUR LES GROUPES PRIVÉS QUI GÈRENT LES EHPAD

Cela fait des années que ces établissements, comme les hôpitaux, sont les victimes des économies budgétaires menées par les gouvernements successifs, permettant ainsi une privatisation accélérée. *La Provence* révèle que « le marché des maisons de retraite est en pleine expansion ». Le groupe Korian (propriétaire de La Riviera à Mougins), « qui se décrit comme le "spécialiste du bien vieillir" (sic), est effectivement devenu le n° 1 en France et en Allemagne et, plus globalement, le n° 2 des maisons de retraite en Europe. Gestionnaire de 300 Ehpad en France et de 85 cliniques de soins, le groupe affichait un chiffre d'affaires de 3,3 milliards en 2018 » !

R. A. ■

■ SOMME

Lettre ouverte du syndicat CGT de l'Ehpad de Crécy à la préfecture de la Somme et à l'ARS

LEhpad de Crécy-en-Ponthieu était déjà dans une situation catastrophique par manque de moyens. Nous n'avons eu de cesse d'alerter les pouvoirs publics (...). Les effectifs de semaine sont en dessous du minimum requis et les effectifs du week-end sont insuffisants (...). Heures supplémentaires, travail en continu bien au-delà du raisonnable, sont déjà monnaie courante (...).

Le Covid-19, à l'Ehpad comme ailleurs, est un accélérateur de la crise (...). Des vies sont en danger.

Nous avons (...) des décès de résidents qui s'enchaînent, des personnels soignants atteints, une épidémie qui continue de se propager chez nos résidents et qui risque de continuer de tuer faute des moyens appropriés. Nous avons un stock de masques, certes limité, qui est resté sous clef et a été distribué en nombre insuffisant : nous n'avons pas de masques la plupart du temps. Aujourd'hui, avec notre stock, si nous respectons les conditions d'utilisation des masques, notre stock s'épuiserait en quelques

jours, ainsi que les sur-blouses. Nous aurions pu éviter des contaminations avec leur utilisation systématique. Sous injonctions contradictoires, une partie du personnel continue de venir travailler bien qu'étant contaminé par le Covid-19 (...).

Malgré les alertes, nos personnes âgées présentant des symptômes ne sont pas diagnostiquées, faute de tests en nombre suffisant, et continuent d'en contaminer d'autres. Placées sous soins appropriés et mises à l'isolement tardivement, elles décèdent.

Nous n'avons pas les moyens de répondre aux familles rongées par l'inquiétude, qui apprennent que leurs parents sont mourants à la dernière minute (...).

Cette situation, inacceptable, aurait pu être évitée. Nous avons déjà écrit à l'ARS pour alerter sur ce drame en cours. Il est urgent de nous donner les moyens nécessaires, le personnel nécessaire (en particulier, besoin d'une infirmière en urgence), les masques nécessaires... Nous sommions les pouvoirs publics d'intervenir immédiatement. ■

■ SEINE-MARITIME

Préavis de grève au Havre

Le syndicat CGT des Ehpad publics du Havre, « Les Escales », dépose un préavis de grève spécifique prenant effet du mercredi 8 avril jusqu'à la fin du dispositif de confinement dans l'ensemble de l'établissement.

Pour :

- que des mesures de protection soient mises à disposition des agents (...);
- le renfort des équipes soignantes ;
- le maintien à leur domicile des agents souffrant de maladies chroniques.

« Messieurs-dames les ministres, ça devient insupportable de vous entendre »

Un médecin d'un établissement de l'AP-HP sur BFM TV (5 avril)

« Je tiens à le dire à tous nos ministres : taisez-vous, ça devient indécent de vous entendre parler (...). À vous écouter, M^{me} Bachelot, M. Véran, M^{me} Touraine, M^{me} Buzyn, vous n'y êtes pour rien...

Alors, moi, je vous le dis : si ! vous êtes responsables de la casse du service public français. Il suffit de prendre les chiffres : en Allemagne, 17 000 lits de réanimation sont prêts, budgétés... Il y a du matériel, des moyens humains autour.

Nous, en France, c'est 7 000 lits. Vous faites le delta : c'est le nombre de morts qu'il y a sur le tapis (...). Vous êtes tous responsables parce que c'est vous qui aviez les cordons de la bourse. Vous avez du sang sur les mains, messieurs-mesdames les ministres. Alors taisez-vous, on ne veut plus vous entendre : ça devient insupportable de vous entendre. »

Responsables donc coupables

Six anciens ministres de la Santé volent au secours du gouvernement

Nicole Bernard

Au moment où nous entendons, médusés, le ministre de la Santé et le directeur général de la santé prôner l'usage généralisé du masque, après avoir expliqué, il y a deux semaines seulement, que ce n'était « ni utile ni conseillé » (Olivier Véran), six anciens ministres de la Santé viennent à la rescousse du gouvernement.

Il s'agit de Claude Évin, d'Edmond Hubert, de Jean-François Mattei, de Philippe Douste-Blazy, de Roselyne Bachelot, de Marisol Touraine. Quatre ont exercé dans des gouvernements de droite, deux dans des gouvernements de gauche. Tous soutiennent l'actuel gouvernement.

« Le gouvernement a pris les bonnes mesures au bon moment », déclare l'ex-ministre Mattei. C'est un spécialiste qui parle ! Mattei était ministre en 2003. Août 2003, c'est la canicule. Les maisons de retraite n'étaient pas équipées. Des milliers de résidents, de personnes âgées, ne purent pas trouver de place à l'hôpital. Le ministre Mattei est resté dans les mémoires comme celui qui est apparu, sur les écrans, le 11 août 2003, en tenue de vacances pour assurer, en pleine catastrophe sanitaire, que « tout était sous contrôle ». Cinq jours auparavant, les médecins urgentistes avaient lancé un cri d'alarme. En vain. La canicule fit quinze mille morts.

« Ceux qui prétendent qu'il y a une autre stratégie sont des agents qui n'assurent pas de responsabilités dignes de ce nom », déclare l'ancien ministre Claude Évin. Et il insiste : « Personne n'imaginait un tel afflux de patients dans les services de réanimation ! » Certes. Mais depuis des années et particulièrement depuis un an, les soignants, les médecins, sonnent l'alarme sur l'état des hôpitaux. Depuis des années, les soignants préviennent les gouvernements de la catastrophe à venir. Claude Évin a été le précurseur des « économies de santé », de la « régulation des dépenses ». C'est lui, en particulier, qui a instauré les schémas régionaux d'organisation sanitaire, un outil meurtrier de fermeture des lits hospitaliers.

« En période de guerre, il faut l'unité nationale et aider le gouvernement à aller de l'avant », déclare l'ancien ministre UMP Douste-Blazy, rallié à Macron. Celui qui soutient ainsi Olivier Véran a attaché son nom à une loi de réduction des dépenses de l'assurance maladie visant à économiser 10 milliards. En particulier, c'est le premier qui a introduit les franchises médicales. Roselyne Bachelot soutient le gouvernement : « Comment voulez-vous anticiper une situation

imprévisible ? » M^{me} Bachelot occupe, avec sa loi hôpital, patients, santé, territoires (HPST), une place particulière dans l'histoire des coups portés à l'hôpital.

Dans la continuité de ses prédécesseurs, elle a franchi un pas supplémentaire dans le démantèlement des possibilités hospitalières à travers l'instauration des « communautés hospitalières de territoire », outil de regroupement des hôpitaux et de fermeture des services « non rentables ». C'est cette même loi qui a instauré les agences régionales de santé. En confirmant en pleine épidémie la suppression de près de 200 lits au CHRU de Nancy, le directeur de l'ARS Grand-Est vient de rappeler brutalement la fonction de ces agences créées par la ministre Bachelot.

Fin 2009, il a manqué 75 lits pour faire face, en Île-de-France, à l'épidémie de bronchiolite. Des enfants ont dû être transférés en province, loin de leurs parents. Et les gouvernements, pourtant prévenus, ont continué.

Marisol Touraine aussi a apporté son soutien au gouvernement. « Il est regrettable que, dans la crise actuelle, certains cherchent à accuser les autres. » Il est vrai qu'Olivier Véran, avant de défendre les projets de loi d'Agnès Buzyn, défendait les projets de loi de Marisol Touraine. Sous Marisol Touraine, les dépenses de l'assurance maladie ont été réduites

chaque année. Alors que, pour le seul maintien de l'existant, il fallait augmenter de 4,2 % les budgets de santé, M^{me} Touraine a limité l'augmentation à 2,5 % environ durant la période allant de 2013 à 2016. Soit du personnel en moins, des lits fermés, des stocks épuisés, etc.

« Personne n'imaginait une crise de cette violence », déclare M^{me} Bachelot. Sans vergogne ! Car de M. Évin à M^{me} Touraine, ils ont tous fermé des lits. Tous. Et tout le monde en connaissait les conséquences. Les soignants le crient depuis des mois.

De 1993 à 2003, 83 000 lits ont disparu. De 1995 à 2005, 66 843 lits ont été fermés ! Depuis 2013, 13 061 lits ont disparu.

Et on n'était pas prévenu ? Les médecins, le personnel, eux, avaient prévenu.

Parallèlement, le nombre de passages aux urgences est monté de 10 millions en 1996 à 21 millions en 2017.

Et c'était imprévisible ? On entend, en écho, la fameuse formule de M^{me} Dufoix après le scandale du sang contaminé : « Je me sens profondément responsable ; pour autant, je ne me sens pas coupable. »

Responsables donc coupables. ■

De 1993 à 2003,
83 000 lits
ont disparu.
De 1995 à 2005,
66 843 lits
ont été fermés !
Depuis 2013,
13 061 lits
ont disparu.

Les combattants et les autres

Docteur Jean-Charles Ténève

Pour combattre la maladie due à ce virus présent dans les gouttelettes et sur les mains, il faut des masques, des lunettes ou des visières et il faut se laver les mains. Tout le monde a été informé des messages d'État et des décisions qui ont conduit à la pénurie de gel hydro-alcoolique, de masques et de sur-blouses. La directrice des Hospices civils de Lyon et son président de commission médicale d'établissement recommandent même, dans une note interne, l'usage du sac poubelle. Mais, attention ! les blancs, pas les noirs, moins solides et qui pourraient effrayer les patients.

« À Grenoble, le laboratoire Oriade, plus gros laboratoire privé de la ville, vient de mettre au chômage technique dix-neuf biologistes ! »

Comme nombre de confrères, j'estime qu'il faut essayer la chloroquine en première ligne. Cela suppose qu'elle puisse être prescrite tôt par les généralistes, qui connaissent le mieux les patients. Certains confrères sont moins partants pour la chloroquine. Plaçons-nous sur le terrain de la liberté de prescription au moins ! De quel droit le gouvernement interdit-il par décret aux généralistes, qui connaissent le mieux leurs patients, de prescrire ce traitement ? Le décret gouvernemental réserve le traitement à la phase hospitalière, moment où chacun s'accorde à dire que c'est trop tard : hallucinant (...)! Pour combattre la maladie, il faut aussi dépister, tester, faire des sérologies. À Grenoble, le laboratoire Oriade, plus gros laboratoire privé de la ville, vient de mettre au chômage technique dix-neuf biologistes !



En réanimation au CHU de Bordeaux, un patient atteint du coronavirus.

Une fois cette première ligne de soins mise en place, il y a une deuxième ligne : les lits de réanimation. L'Allemagne et la Corée du Sud en ont plus que nous et nous ont montré l'efficacité de cette deuxième ligne. Un lit de réanimation, c'est du matériel, des enregistreurs de paramètres vitaux, des pousse-seringues électriques, un respirateur moderne haut de gamme, cinq ou six infirmières et trois aides-soignantes pour le faire tourner vingt-

quatre heures sur vingt-quatre et des médecins formés. Les médecins réanimateurs se sont formés pendant des années et, après leur internat, ont au moins deux ans de pratique avant de pouvoir prétendre être réanimateur, avec toutes les habitudes de lectures scientifiques quotidiennes que cela suppose. Les infirmières de ces secteurs ont des formations complémentaires de trois à six mois avant d'être opérationnelles et

de pouvoir surveiller correctement un malade. On ne passe pas de 5 000 à 15 000 lits de réanimation comme cela. Les agences de restriction des soins (autre nom des ARS) mises en place par Bachelot en 2009 ont mis des années, avec l'aval des ministres de la Santé successifs, à fermer les 10 000 lits qui manquent (...). Il faut des années pour les remettre sur pied. Les chefs de service de Chalon et de Colmar qu'*Informations ouvrières* a

interrogés expliquent mieux que personne comment ils ont doublé ou triplé en quelques jours leur capacité en lits de réanimation, au prix de soins dégradés sur des respirateurs de fortune avec des niveaux de surveillance inadéquats au besoin des patients (...).

« Les ARS ont mis des années à fermer les 10 000 lits de réanimation qui manquent. Il faut des années pour les remettre sur pied. »

Il est intéressant de noter dans ma région Rhône-Alpes que le taux de mortalité parmi les patients hospitalisés pour Covid-19 est relié au niveau de « dépassement » des réanimations. Dans le Rhône, la Haute-Savoie, la Drôme, les taux de mortalité publiés par l'ARS sont respectivement de 16 %, 20 % et 21 %. Dans l'Isère, où des lits de réanimation sont toujours restés disponibles (au moins vingt-cinq), où aucun malade n'a été transféré ni soigné dans des lits équipés en catastrophe, le taux de mortalité n'est que de 11 %. Il est plus que probable qu'il y ait un lien de cause à effet. Les médecins dans ces épreuves ont en général trouvé le soutien des directeurs d'hôpital. Les ARS et les préfetures en revanche étaient aux abonnés absents, sauf pour aggraver la situation en ne fournissant pas les moyens, en communiquant des sornettes ou encore en transférant des patients dans des conditions invraisemblables. Leurs chiffres sont-ils fiables ? Cela se payera-t-il ? Repartirons-nous sur un système avec des lits, des personnels, des médecins et des salaires décents ? Qu'advient-il de tous les patients qui ne sont plus pris en charge pour les autres pathologies ? Je ne sais pas. Je sais qu'il faut commencer maintenant à organiser autre chose. ■

Un tri barbare et arbitraire

Docteur Marie-José Alliot

Le 27 mars, plusieurs professeurs de médecine écrivaient à Emmanuel Hirsch, président du Comité d'éthique : « Nous, médecins, ne pouvons choisir de soigner ou d'abandonner les malades selon des normes administratives qui nous imposeraient un tel tri. » Leur inquiétude était fondée.

Le Premier ministre et le ministre de la Santé, partisans et artisans d'une médecine d'État, se sont mis à l'œuvre. Le 26 mars : un décret interdit la prescription par les médecins de la chloroquine, hors hôpital et hors cas graves (alors que ce traitement serait utile en début de maladie pour éviter les complications, selon les médecins qui le préconisent). Le 28 mars : un autre décret autorise, en médecine de ville, contrairement à la réglementation en vigueur, un médicament, le Rivotril. Cette décision heurte la conscience des médecins. *Corse-Matin* paru le 2 avril explique : « Pourquoi la prescription dérogatoire d'un médicament, en médecine de ville, en pleine épidémie de Covid-19 soulève-t-elle cette émotion ? C'est, qu'en fait, le Rivotril, dans ce cas-là, n'est pas destiné à soigner, comme le souligne le docteur Éric Simoni (...). "Il sert aussi en soins palliatifs, pour des patients qui n'ont aucune chance de voir leur situation s'améliorer et dont on doit abréger les souffrances intolérables", dit-il sobrement. »

Ce décret est publié alors que la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs fait état d'un « accès aux services de réanimation déjà limité dans plusieurs régions » et de « fins de vie difficiles, notamment dans les Ehpad ou à domicile pour des patients âgés ou dépendants qui n'ont pas pu être hospitalisés ». Elle relève aussi que certaines régions font face à « une saturation des services hospitaliers ».

Ces décrets suscitent l'indignation, des réactions surgissent de toutes parts et ces initiatives rencontrent un large écho. Un collectif de médecins s'adresse à Macron : « En tant que citoyen responsable et victime potentielle de l'épidémie actuelle, je vous demande d'abroger immédiatement le décret du 26 mars (...). Il faut d'urgence autoriser la chloroquine, à nouveau en France, comme le font la plupart de nos voisins (...). Il faut immédiatement redonner au médecin la liberté de prescrire. »

Une autre pétition demande d'urgence l'assouplissement des règles de prescription de la chloroquine. L'association des médecins corses, l'Asociu corsu di a salute, s'en prend aux deux décrets et exprime sa colère : les médecins « n'ont pas vocation à accélérer un tri barbare et arbitraire de patients

par des médecins à qui on aurait refusé en amont les moyens du diagnostic et du traitement ».

En effet, *Corse-Matin* souligne la contradiction : « Alors qu'un grand nombre de médecins demande la possibilité d'appliquer en Corse le protocole mis en place par le professeur Raoult à l'IHU de Marseille, un décret autorise les médecins de ville à administrer, hors structures hospitalières, des traitements de soins palliatifs ».

Le directeur général de la santé, tous les soirs, à l'heure du repas, nous inflige sa macabre comptabilité. Derrière les chiffres, des hommes, des femmes : victimes du Covid-19 ou victimes du gouvernement ?

« On ne nous donne pas l'autorisation de soigner, mais on nous donne celle de sédativer », s'insurge le docteur Éric Simoni. « En un mot comme en cent, conclut *Corse-Matin*, s'il n'y a plus de place pour prendre les patients en détresse respiratoire, on demandera aux médecins de ville de "faire le tri" en amont, en administrant directement des traitements palliatifs à ces patients. Pour ce faire, on leur facilite la tâche en leur permettant d'être approvisionnés dans les pharmacies. » Les médecins corses rappellent qu'ils s'opposent « toujours à ce qui est contraire au serment que nous avons tous prêté » et appellent « l'ensemble de la société corse à la plus extrême vigilance quant aux orientations douteuses d'un système déshumanisé et disqualifié ».

Le directeur général de la santé, tous les soirs, à l'heure du repas, nous inflige sa macabre comptabilité. Derrière les chiffres, des hommes, des femmes : victimes du Covid-19 ou victimes du gouvernement ? Pénurie de masques, de tests, de gels hydro-alcooliques, de respirateurs, de sur-blouses à usage unique qu'il faut

maintenant laver à 60 °C ou remplacer par des sacs poubelles (surtout pas noirs, c'est trop funèbre !), de spécialités pharmaceutiques en réanimation, interdiction d'utiliser des médicaments prescrits dans le monde entier puis élimination « douce » des malades qui ne peuvent pas être hospitalisés : ça suffit ! ■



La seule issue pour les personnes âgées en Ehpad : la mort ! Inacceptable !

Un tract de la section CGT de l'hospitalisation à domicile (HAD) de l'AP-HP (6 avril)

Le décret du 28 mars autorise la prescription libre pour quinze jours du Rivotril (sédatif puissant) (*voir article ci-contre*) (...). La vérité : les résidents des Ehpad n'ont aucune chance d'être transférés pour bénéficier de soins adaptés à l'hôpital. Les lits de réanimation, en nombre insuffisant, ne leur sont pas destinés. Chacun sait que ces patients âgés pourraient être pris en charge dans des lits de médecine ou de gériatrie, qui ont été fermés par milliers ces dix dernières années. Peut-on accepter que, de plus en plus, les Ehpad fassent appel en dernier recours à l'HAD (1) pour abréger la souffrance de leurs résidents (...)? Des milliers de morts sont encore à venir dans les Ehpad parce qu'ils n'ont pas été protégés du virus et qu'ils sont interdits d'hospitalisation en réanimation. Jusqu'où allons-nous aller dans cette barbarie (...)? Il faut que les patients infectés soient hospitalisés et soignés, et pour cela il faut :

- la réouverture de lits et en particulier en gériatrie ;
- des tests et des moyens de protection pour limiter la propagation du virus Covid-19...

MAINTENANT !

(1) Hospitalisation à domicile.

La Ve République et l'équipement sanitaire français : crime avec préméditation

« Cette politique est criminelle. Vous en êtes responsables aujourd'hui, comme vos prédécesseurs hier. »

Lettre ouverte à Martin Hirsch, Olivier Véran et Emmanuel Macron du personnel de l'hôpital Beaujon, avec les syndicats FO, CGT, SUD (pétition en ligne).

Par Michel Sérac

C'est un passage obligé des films et romans policiers : celui où le suspect, cerné par les indices et les preuves, avertit ses complices : si je tombe, vous tombez avec moi. Pourquoi cette analogie s'impose-t-elle à notre esprit en lisant les propos de Macron, d'une si curieuse précision, dans son discours d'Angers ? On lui demande s'il « s'exonère de la responsabilité » pour la terrible pénurie de masques, destinés aux soignants (hôpitaux, ville, Ehpad) et à la population.

Il dénonce alors « les irresponsables qui en sont déjà à faire des procès », appelle à l'union nationale, à la dignité, à reporter à plus tard l'examen des causes, « avec un esprit de justice à l'égard de tous les choix passés, quels que soient d'ailleurs les responsables politiques ». Car ceux qui ont « pris des décisions il y a cinq ou dix ans ne pouvaient pas anticiper ce qu'on vient de vivre ».

... Sauf, Monsieur le Président, si c'est justement l'institution d'État chargée d'anticiper les épidémies, de constituer et renouveler les stocks stratégiques de masques FFP2, qui a été dissoute, par ordonnance Hollande du 14 avril 2016 et décret Touraine du 27 avril, dans une grande « Agence », agence qui a restreint ou supprimé les dépenses publiques d'anticipation, ce qui était le but de l'opération. Sauf si cet acte d'autorité brutale du gouvernement Hollande-Valls-Macron a conduit à la situation suivante :

VALEURS DU STOCK D'ÉTAT DE MASQUES FFP2 (RENOUVELABLES APRÈS PÉREMPTION)

– En 2009 : 182 106 029 euros.
– En 2010 : 219 390 544 euros.
– En 2020 : zéro euro (charge financière renvoyée aux hôpitaux) (1).
Ce n'est donc nullement un délai approximatif – cinq ou dix ans – que donne le président, très instruit des mesures d'économie du gouvernement dont il est membre en 2015-2016 et du démantèlement à cette date de l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (Eprus). Une administration d'État expressément créée, après la grippe aviaire (2006), pour que la France ne se retrouve jamais dans la crise de moyens sanitaires... où elle bascule en 2020. Et il y a dix ans (2010), c'est le début de la dégradation des stocks, par économies de crédits, pour parvenir à moins de la moitié en 2015, quand Hollande et Touraine liquident finalement l'Eprus.

Après deux mois de mensonges officiels sur l'inutilité des masques, ressassés par Mme Prête-à-mentir-pour-protéger-le-président, Sibeth Ndiaye, qui parle de « psychose », par l'arrogante secrétaire d'État Pannier-Runacher (« Qu'on sorte de ce fantasme autour des masques ! »), après des milliers de victimes de ce crime d'État parmi les soignants, dans les Ehpad, Macron finit par avouer le lamentable bilan de trois quinquennats, dont deux avec lui : les besoins sont de 40 millions de masques par semaine pour les seuls soignants, la France est réduite à une production de 3,3 millions par semaine, et Macron promet pour fin avril... 15 mil-

lions par semaine ! Puis cette annonce bidon, façon camelot et joueur de bonneteau, pour la com' : « Un milliard de masques arrivent de Chine. » Le premier avion en contient... 8,5 millions, pour moins de deux jours.

« CHERCHER LA VÉRITÉ ET LA DIRE »

Voici maintenant les stocks stratégiques d'État lors de la création de l'Eprus, avant le saccage : 285 millions de masques (sept semaines d'avance), 2 100 respirateurs, 11 000 tenues de protection (2), etc. Trente employés de l'Eprus, en 2015, étaient encore chargés exclusivement de cette veille nationale de renouvellement et d'acquisition des stocks stratégiques d'ÉTAT. Des voix s'élèvent alors, responsables, pour donner à l'Eprus une autonomie accrue, le préserver des aléas budgétaires. « C'est la direction inverse qui va être prise, avec la disparition pure et simple de l'Eprus », analyse un spécialiste universitaire dans *Le Monde*. Voici la ruse ignoble des tartuffes gouvernementaux, en 2015 : « Il a été décidé de ne pas renouveler certains stocks arrivant à péremption », en transférant « la responsabilité de constituer des stocks vers d'autres acteurs (par exemple, les établissements de santé pour les masques de protection FFP2 de leurs personnels) » (rapport du sénateur Delattre, juillet 2015).

Mais qui ignore, en France, après un an de luttes acharnées dans les hôpitaux, que ceux-ci sont étranglés, asphyxiés par la dictature impitoyable de l'exécutif ? Cet exécutif criminel, qui décrète que les centaines de millions d'euros, stratégiques, indiscutable obligation de santé publique de l'ÉTAT, seront à la charge des hôpitaux. Les hôpitaux endettés, grevés, écrasés, attaqués sans

cesse par le pouvoir, chargés de payer, à la place de l'État, les stocks stratégiques de la nation !

Tels sont les crimes très réels contre la santé publique, programmés, prémédités par le régime, tous gouvernements confondus, sur lesquels les victimes sont invitées par Macron à se taire, à attendre, par « dignité » (!), parce que « les certitudes d'aujourd'hui n'étaient pas celles d'hier ». Mais celles d'hier, de 2007, étaient précisément la prévision et la prévention du désastre d'aujourd'hui ! L'affaire Dreyfus a laissé en France deux traditions : celle de Jaurès (« Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ») ; celle du servile magistrat du procès de Zola (« La question ne sera pas posée »).

Nous allons voir, dans nos grands médias possédés par les Neuf milliardaires, parrains économiques de l'exécutif macroniste, sur ce « sujet » d'une indiscutable importance nationale, où le peuple exige avec colère que le pouvoir rende des comptes, nous allons voir où sont le courage et l'honneur.

(1) Pour 2009 et 2010, on trouve le tableau complet des stocks dans Mediapart, 3 avril 2020 : « Gérer le Covid-19 : pourquoi l'État et l'exécutif ont tout oublié. » Le « zéro » de 2020 se déduit logiquement de la décision d'abandon rapportée dans le rapport Delattre ; il est confirmé dans l'article du *Monde* (note 2). Lire également dans Mediapart le long article documenté du 2 avril : « Masques : les preuves d'un mensonge d'État. » (2) Tribune de Claude Le Pen, professeur à l'université Paris-Dauphine où il dirige le master « économie et gestion de la santé », dans *Le Monde* daté du 30 mars : « En 2007, la France avait su mettre au point un dispositif de protection très ambitieux contre les pandémies. »

« Répondre aux besoins du peuple hospitalier »

Alexandre Bleibtreu (notre photo), infectiologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (extrait d'une interview par Mediapart dans la chronique *À l'air libre*)



La journaliste demande au professeur Bleibtreu ce qu'il pense de l'avis du « Conseil scientifique » du gouvernement daté du 23 mars : « Le confinement est actuellement la seule stratégie réellement opérationnelle, l'alternative d'une politique de dépistage à grande échelle et d'isolement des personnes détectées n'étant pas pour l'instant réalisable à l'échelle nationale. »

« L'avis du Conseil parle de lui-même : c'est un aveu d'échec de la mise en place de toute autre stratégie que de confiner les Français jusqu'à ce que l'État français et le système sanitaire français soient en capacité d'aider les patients. Ce qu'il faut comprendre, c'est que, lorsqu'on aura levé le confinement, il n'y a absolument aucune raison, si on n'est pas en capacité de dépister les gens et de les isoler rapidement, que l'épidémie ne reparte pas. Si on n'est pas en mesure de dépister et de faire des enquêtes (ce qu'on appelle en anglais *contact tracing*), il n'y a pas de raison que la même erreur ne reproduise pas les mêmes effets. Je ne suis pas un expert, un grand ponte, mais regardons les faits : dans les pays où l'épidémie s'est arrêtée – mettons la Chine à part –, en Corée du Sud et à Singapour, qu'a-t-on fait ? Dépistage massif de la population, isolement au moindre symptôme et traçage des contacts. C'est la seule différence. Ça ne veut pas dire que le confinement n'a pas d'intérêt, il est nécessaire pour que le système de santé soit en mesure d'absorber la vague de cas. »

Sans faire de politique, est-ce que vous, soignants qui êtes sur le terrain, vous comprenez ce que disent les ministres jour après jour (moi, je ne comprends pas), est-ce que pour vous c'est cohérent ?

Je n'ai pas à comprendre ou ne pas comprendre. Ce qui est sûr, c'est que depuis plus d'un an les hôpitaux sont en grève, sont en lutte, qu'il y a le Comité inter-urgences, le Comité inter-hospitalier, qu'on nous a expliqué qu'on était trop débile pour comprendre que les mesures prises étaient les bonnes, qu'on n'était pas assez intelligent pour faire confiance... La crise des hôpitaux, le manque de moyens, le manque de personnel, la pénurie, la destruction du service public, la fermeture de 15 000 lits en dix ans, ce ne sont pas des choses nouvelles et ça n'a rien à voir avec la catastrophe naturelle qu'est l'épidémie. Mais faire croire que l'hôpital est pléthorique et peut faire face tout seul, c'est un mensonge. De même, faire croire que les applaudissements ou le respect du confinement suffiront aux personnels qui sont en première ligne, les aides-soignants, les infirmières, les secrétaires, les brancardiers, les ambulanciers, les électriciens, les manipulateurs radios, les administratifs, tous ces gens qui font le service public, penser qu'ils se contenteront simplement, après des mois d'appels à l'aide, d'applaudissements, de remerciements, de respect du confinement, comme le suggère M. Darmanin, c'est ne pas vouloir répondre « en sincérité », comme disait notre ministre de la Santé, aux besoins du peuple hospitalier. »

(Le titre est de la rédaction d'Informations ouvrières.)

Trait libre



« On est là, on est là, même si Macron ne veut pas... »

Gabriel Caruana

En visite à Saint-Barthélemy-d'Anjou le 31 mars, costumé d'un masque de protection dernier cri, le président de la République n'y est pas allé de main morte : « *Toutes celles et ceux qui cherchent déjà à faire des procès, alors que nous n'avons pas gagné la guerre, sont irresponsables.* »

Ainsi, il faudrait se taire, accepter, courber l'échine, ne pas se poser de questions.

Mais les appels à l'union nationale, pas plus que la réduction des libertés individuelles, ne pourront faire renoncer les travailleurs à la défense de leurs intérêts vitaux.

Ainsi, je reçois de mon union départementale (l'UD FO de la Haute-Loire), la semaine dernière, les informations qui suivent.

« *Le Snudi FO (enseignement du premier degré) et le SN-FO-LC (second degré) ont lancé des pétitions auprès de leurs mandants, notamment pour l'organisation du dépistage systématique mais aussi pour l'annulation de toutes les mesures de suppressions de postes et de classes.*

– *Chez Étape 43 (entreprise adaptée), la direction veut organiser la reprise du travail de ses salariés, tous travailleurs handicapés, mais refuse de répondre à la section syndicale sur la nature des mesures de protection prises. La section demande également un dépistage systématique pour organiser au mieux la protection des salariés.*

– *Chez Siel IPS, à Lempdes, même musique. Les salariés doivent reprendre en utilisant moins de masques de protection qu'en temps normal.*

Protestation de nos représentants au CSSCT, qui demandent également un dépistage systématique.

– *Au centre hospitalier Sainte-Marie, le syndicat s'adresse à l'agence régionale de santé pour l'attribution des postes, du matériel de protection, qui font défaut et demande également le dépistage systématique.*

– *Chez Altilabo (laboratoire d'analyses médicales), questions posées par nos élus au CSE sur les mesures de protection individuelle, la prise en charge à 100 % du chômage partiel et la libre circulation des représentants du personnel avec les moyens de protection adéquats.*

– *Chez Linamar, à Montfaucon, demande de la section syndicale d'une négociation sur la prise en charge à 100 % du chômage partiel.* »

Des exemples comme ceux-ci, il y en a des centaines et des centaines dans tout le pays.

Les fils se retissent, l'action collective reprend du poil de la bête. Le vent des Gilets jaunes, celui des millions de manifestants contre la réforme des retraites, souffle toujours.

Malgré le confinement, malgré l'atomisation que l'on veut nous imposer, prendre ensemble ses affaires en main reste à l'ordre du jour.

Grande distribution : « Une grève pour sauver des vies ! »

Neuvième décès...

Un salarié du Carrefour de Bercy-2, à Charenton, âgé de 45 ans, atteint du Covid-19 et en arrêt maladie depuis le 23 mars, vient de décéder.

Il s'agit du neuvième décès dans ce secteur directement lié à l'épidémie de coronavirus.

Et dans ce même supermarché de Charenton, une collègue du défunt est elle aussi hospitalisée dans un état grave en raison du coronavirus, en service de réanimation.

« *Nous parlons de vies, on nous parle de business (...). Face à un gouvernement qui ne le fait pas, la Fédération CGT commerce et services prend ses responsabilités* », peut-on lire dans le communiqué de la fédération CGT, ci-contre, qui appelle à la grève dès mercredi 8 avril « *jusqu'à l'obtention de mesures suffisantes pour assurer une réelle sécurité des salarié.e.s.* »

« *Nous voulons protéger tous nos salariés. Tous les salariés qui se sentent concernés par le manque de protection et/ou de sécurisation auxquelles ils ont droit. Tous ceux qui travaillent dans un commerce de bouche. Cela va de Carrefour à Auchan, en passant par Leclerc, Monoprix, Intermarché, Franprix ou toute autre enseigne. Tous pourront alors choisir, la grève ou l'utilisation de leur droit de retrait là où c'est possible* », expliquait au Parisien ce 6 avril un délégué syndical. ■

Communiqué de la CGT Commerce et Services

UNE GRÈVE POUR SAUVER DES VIES

« **D**epuis le début de la crise sanitaire liée au Covid-19, la Fédération CGT commerce et services n'a cessé d'alerter puis d'exiger du gouvernement et du patronat les moyens de protection nécessaires et vitaux pour les salarié.e.s qui sont dans l'obligation de travailler.

Nous constatons que beaucoup d'enseignes de la grande distribution, de la sécurité privée et aéroportuaire, de la logistique, des services après-vente, des services à la personne, etc., ne respectent pas les règles sanitaires, mettant en danger les salarié.e.s et le public avec qui ils sont en contact au quotidien.

Des enseignes de la grande distribution contestent le droit de retrait exercé par les salarié.e.s. Dans d'autres entreprises, ce sont des menaces et pressions qu'ils subissent dès lors qu'ils revendiquent des mesures concrètes pour leur sécurité. Tout l'arsenal de répression est mis en œuvre : intimidation, discrimination. C'est inacceptable !

Le gouvernement et le patronat n'ont qu'un objectif, continuer à faire du chiffre quelles que soient les conséquences dramatiques que cela engendre pour les travailleurs.euses. Dans nos secteurs d'activité, nous comptons un nombre important de salarié.e.s contaminé.e.s, hospitalisé.e.s, et c'est avec une grande colère que nous comptons aussi nos morts !

Le Covid-19 peut être mortel, pas question de jouer à une loterie mortifère !

Tandis que nous exigeons des mesures drastiques de protection pour ces travailleurs.euses obligé.e.s d'assurer la continuité économique du pays, en réclamant des mesures permettant le respect des gestes barrières, en revendiquant la restriction des ouvertures des magasins et des rayons de première nécessité, la seule réponse du gouvernement a été d'offrir au patronat des ordonnances sur mesure à la hauteur de leurs rêves les plus fous : durée du travail hebdomadaire portée à soixante heures, ouverture les dimanches, amplitude de repos entre deux jours réduite, levée des contraintes de travail de nuit. Des ordonnances dignes du Moyen Âge !

La Fédération CGT commerce et services dénonce de tels choix politiques qui envoient tous les jours des milliers de salarié.e.s grossir les rangs des sacrifié.e.s du capitalisme. Face à un gouvernement qui ne le fait pas, la Fédération CGT commerce et services prend ses responsabilités pour sa part. Nous arrivons à la limite du tolérable et de l'acceptable, nous parlons de vies, on nous parle de business, nous parlons de dispositifs de protection, on nous parle de destruction de droits. La Fédération annonce que, pour protéger les salarié.e.s, leur entourage et les personnes qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur travail, elle appelle à la grève dès le mercredi 8 avril jusqu'à l'obtention de mesures suffisantes pour assurer une réelle sécurité des salarié.e.s dans leurs enseignes.

C'est notre dernière chance de sauver des vies ! »

Montreuil, lundi 6 avril 2020

■ FONCTION PUBLIQUE

Pour le gouvernement, « les fonctionnaires (...) ne peuvent légitimement exercer leur droit de retrait, au seul motif d'une exposition au virus »

Des centaines de milliers d'agents de la fonction publique sont quotidiennement en contact ou potentiellement en contact avec des usagers infectés par le Covid-19. Des milliers d'entre eux sont d'ores et déjà infectés, certains en sont morts.

A lors que les masques et équipements de protection font très largement défaut, la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), qui applique à la lettre les instructions gouvernementales dans toutes leur brutalité et contradictions, ne trouve rien de mieux à faire que limiter l'exercice du droit de retrait dans la fonction publique.

C'est une note du 31 mars, commandée par le secrétaire d'État Dussopt, qui affirme que « *les personnels exposés au risque de contamination du virus (...) ne peuvent légitimement exercer leur droit de retrait, au seul motif d'une exposition au virus à l'origine de l'épidémie* » même si les employeurs sont tenus de « *mettre en place des mesures de protection adaptées sans lesquelles les agents concernés pourraient faire valoir leur droit de retrait* ».

Cette nouvelle provocation gouvernementale, contre des fonctionnaires qui risquent leur vie quotidiennement et

qui fait penser au « *marche ou crève* » des militaires, a provoqué une levée de boucliers parmi les syndicats de la fonction publique.

« *Plutôt que de réprimer, qu'ils dépendent leur énergie à nous fournir des protections et en nombre suffisant* », indique un syndicaliste des services publics. Pour la CGT,

« *cette attitude délétère du gouvernement consistant à entraver l'exercice du droit de retrait confirme par ailleurs le bien-fondé des préavis de grève de couverture posés dans la période pour permettre aux collègues dépourvus d'équipements de protection de pouvoir défendre leur droit à la santé au travail.* » ■



DR

Pas de masques nécessaires pour les éboueurs, dit la ministre

Judi 2 avril, Elisabeth Borne, ministre de la Transition éco-

logique : « *Il n'y a pas besoin d'avoir des équipements de protection particuliers* » pour les « *salariés qui interviennent dans la collecte et le tri des déchets* ».

Vendredi 3 avril, le directeur général de la santé, Jérôme Salomon : « *Nous encourageons le grand public, s'il le souhaite, à porter des masques, en particulier ces masques alternatifs qui sont en cours de production.* » Jusqu'où iront le mépris, le double langage ?

■ Chantiers de Saint-Nazaire

CGT et FO refusent que les salariés payent la note du Covid-19 !

La direction des Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire) vient de réunir les élus CFE-CGC, CFDT, CGT et FO afin de mettre en place un dispositif de chômage partiel. CFE-CGC et CFDT ont signé l'« accord ». La CFDT n'hésite pas à qualifier leur signature de « *contribution dans une période difficile* », ajoutant : « *Il faut se projeter dans six mois car nos clients ne vont pas bien non plus.* » La CFE-CGC, plus lucide, avoue une signature « *qui vise à perdre le moins possible* ». En effet, l'« accord » hiérarchise les jours à prendre par les salariés avant d'être mis au chômage, à savoir RTT employeurs, puis récupérations, reliquat de congés payés, chômage (quatre jours complétés automatiquement d'un jour de RTT ou CET)... et jusqu'à vingt-deux jours de repos pris aux salariés ! Pour FO, « *ce projet (est) totalement inacceptable* ». Le syndicat revendique un « *paiement à 100 % des périodes de chômage partiel par l'entreprise* » précisant que « *les salariés n'ont pas à payer la note du Covid-19* ». Dans le même sens, la CGT dénonce : « *La direction a besoin d'un accord d'entreprise pour prendre aux salariés cinq jours de leurs congés. Pour la CGT, ce sera non !* » ■

Face au chantage patronal, la colère gronde dans les usines

Victor Erra

Pas de masques, parfois pas de gel hydroalcoolique, pas de désinfection régulière des locaux, salles de contrôles, vestiaires, véhicules professionnels... Parfois même plus de personnel de nettoyage disponible ! Des effectifs réduits car de nombreux salariés doivent utiliser leur droit de garde d'enfants, certains sont malades avec des symptômes grippaux sans possibilité de se faire tester pour savoir s'ils ont le Covid-19 ou pas (donc sans possibilité d'informer leurs collègues de travail), d'autres estiment à juste titre qu'ils ne sont pas en sécurité...

« Qu'à cela ne tienne ! » se disent les patrons. Les cadences de certaines usines ne sont pas réduites pour autant. Dans certaines usines Seveso, les organisations de sécurité interne ne sont pourtant plus assurées mais elles fonctionnent quand même. « Tant qu'il n'arrive rien, après tout... »

Certains employeurs imposent des décisions illégales en faisant du chantage aux salariés, parfois avec l'aide de quelques représentants du personnel ayant bénéficié de promotions, parfois pas de syndicat donc pas de résistance organisée.

Les décrets des ordonnances récentes, prises par le gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence, permettant les dérogations sur le temps de travail, ne sont pourtant pas encore parus... « Il faut produire ! Vite ! »

Certains employeurs, aux commandes d'usines ne produisant pourtant pas de produits indispensables, outrepassent la loi en toute impunité même si cela est dénoncé par les salariés avec l'aide de leurs syndicats qui font grève, saisissent l'Inspection du travail, démunie par les nombreuses contre-réformes, portent plainte...

Certains syndicats sont arrivés à faire en sorte que les salariés soient mis au chômage partiel, usine à l'arrêt. Mais la concurrence effrénée que se livrent entre eux les propriétaires des moyens de production ne s'arrête jamais !

« Il faut redémarrer l'usine, refaire sortir la production coûte que coûte, sinon on ferme l'usine ! » La production ne pourra parfois même pas être vendue ! Elle sera stockée...

« Il faut produire et en profiter pour augmenter l'exploitation des travailleurs car les conditions sont favorables. Le gouvernement ouvre les portes avec les ordonnances ! Allons-y ! »

Dans ces conditions, beaucoup de salariés se posent de vraies questions : jusqu'à quand ? Combien de temps ? Nos vies ne valent-elles rien pour eux ? Ne sommes-nous vraiment que de la chair à canon ? La colère gronde dans beaucoup d'usines. Les salariés sont souvent en première ligne, prenant un risque pour eux-mêmes et pour leur famille... Ils font face à un chantage à l'emploi indécent mais pourtant bien réel. Tout cela pour que la production sorte, pour juste faire mieux que la concurrence... Peu importent les risques pour le personnel.

L'exploitation d'une majorité de travailleurs par une minorité d'exploiteurs devient insupportable. Jusqu'à quand ? Combien de temps ?

L'épidémie, un prétexte à instaurer un nouvel ordre social

Il est des dates qui ne trompent pas sur les priorités du gouvernement. S'il lui a fallu attendre le 4 avril pour annoncer qu'il allait incessamment et sous peu commander des masques à la Chine, le même gouvernement, sans attendre, faisait adopter le 23 mars la loi d'urgence prétendument sanitaire qui autorisait la promulgation d'ordonnances de remise en cause du Code du travail sans délais. En fait, ces dispositions ouvrent la porte à un nouvel ordre social.

Roland Thonnat

Congés contraints

Ainsi, dans le strict cadre de l'application de l'ordonnance, une association d'aide à domicile dans la Haute-Loire soumet à la signature des syndicats et par ailleurs sans discussion possible le projet d'accord suivant (extraits) : « L'association ***, conformément à l'ordonnance n° 2020-323 du 25 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière de congés payés, de durée du travail et de jours de repos (...), a décidé, par le présent accord et après un dialogue social constructif qui a été mené avec les signataires dans l'entreprise, de modifier les règles relatives aux congés, dans les conditions exposées ci-après.

– Le présent accord concerne l'ensemble du personnel de l'association.

– Le présent accord est conclu jusqu'au 31 décembre 2020. Il entrera en vigueur, dès sa signature (...).

Par le présent accord (...), l'association *** peut :

– déplacer des congés payés déjà posés (...);

– imposer la prise des congés (...);

– fractionner le congé principal (...);

– ne pas accorder un congé simultané à des conjoints ou des partenaires de PACS travaillant tous deux dans l'entreprise. »

● L'entreprise Veritas, quant à elle, écrit : « Le gouvernement a rendu possible l'arrêt de travail pour un des deux parents pour la garde des enfants de moins de 16 ans. Cette disposition est appliquée si toute alternative a été mise en œuvre (télétravail, pose de congés...) car nous privilégions le civisme et la sauvegarde de l'entreprise (...). Utiliser vos congés payés en priorité est un geste de solidarité avec l'entreprise et la collectivité. »

● La banque Natixis impose aux salariés de prendre au moins cinq jours de RTT d'ici au

30 avril. « L'objectif de cette mesure est double, argumente la direction. D'abord, il s'agit de s'adapter à l'évolution de l'activité des métiers et de faire en sorte que chacun puisse se mobiliser pleinement au moment où elle repartira. Par ailleurs, il est primordial que, durant cette période difficile, chacun puisse s'accorder un temps de repos. »

Nouvelle organisation du chômage partiel : une aubaine considérable pour les patrons et une réorganisation des relations sociales

Le gouvernement a annoncé que, désormais, il prendrait entièrement à sa charge la part patronale qui participait jusqu'à maintenant au financement du chômage partiel.

Ainsi, un salarié qui percevait 17 euros l'heure en temps normal touche 70 % du brut, soit 11,90 euros, lorsqu'il passe au chômage partiel. Jusqu'ici, l'employeur touchait une aide d'État de 7,23 euros, il lui restait donc à régler « de sa poche » au salarié 4,67 euros l'heure. Il n'aura plus à les payer, l'État le fera pour lui. Sur un mois complet, cela représente 708 euros. Quant au salarié, il perd au minimum 2,10 euros de salaire net par heure (sans compter les divers accessoires de salaire), c'est-à-dire 318 euros par mois.

Ainsi, le secteur de l'automobile connaissait jusqu'à maintenant des difficultés d'écoulement et de vente des véhicules. Le recours au chômage partiel est une aubaine considérable pour toutes les entreprises du secteur. Informations ouvrières n° 597 rappelait que, pour le groupe Michelin, ce sont au bas mot 5,6 millions par mois qui sont versés par l'État. Par contre, le salarié, lui, ne percevait que 84 % de

son salaire net. S'il percevait des primes, elles disparaissent, sauf si son patron se montre magnanime...

Le secteur de l'automobile représente 21,4 % des demandes, soit un total de 545 426 salariés. Mais on retrouve l'hébergement et la restauration (15,7 % des demandes, pour un total de 523 282 salariés) et la construction (14,3 % des demandes, pour 564 734 salariés).

La déréglementation sans contrôle à tous les étages

Plus généralement, les témoignages fourmillent de la déréglementation liée à l'absence de tous contrôles.

Là, ce sont des salariés qui travaillent quand même alors que l'employeur a déclaré le chômage partiel.

Ici, c'est l'exigence de rendement liée à l'utilisation du télétravail qui aboutit à ce que les salariés du public ou du privé effectuent des journées de plus de douze heures, six voire sept jours sur sept. « Officiellement, l'employeur ne peut pas nous demander de travailler, mais il ne nous dit pas non plus de ne pas travailler », confirme Pedro, salarié d'une start-up dans le secteur du tourisme.

Il y a, dans cette multiplication de ce que certains appellent pudiquement des abus, un relent de travail informel, pratiqué dans plusieurs pays africains notamment.

Dans ces conditions, il nous faut prendre très au sérieux les tentatives gouvernementales d'instaurer sans attendre un cadre commun aux organisations syndicales de salariés et patronales pour réfléchir ensemble à l'organisation économique de demain.

Ce type d'organisation a déjà existé dans notre pays il y a quatre-vingts ans... ■

Grève à Oscar.com

Mardi 25 mars, une partie des salariés de l'entreprise Oscar.com, leader de la vente en ligne de pièces détachées d'automobile, a décidé de se mettre en grève dans les entrepôts de Gennevilliers, d'Argenteuil et de Cergy-Pontoise, en région parisienne, jusqu'à ce que la direction garantisse la sécurité des salariés, exposés jusqu'ici au Covid-19 sans que la moindre mesure de protection n'ait été prise.

« Nous n'avons pas eu d'autre choix, explique un représentant du personnel. La direction a refusé de tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité des collaborateurs dans ses entrepôts. Plusieurs d'entre eux, qui sont en confinement, ont d'ailleurs des symptômes du Covid-19. Le site n'a pas été correctement désinfecté et tous les bacs, outils de travail, sont donc potentiellement contaminés. Ceci accroît le risque de propagation du virus et met la santé des salariés en danger. »



Lors d'une précédente grève en 2017.

Les salariés produisant les sondes chirurgicales indispensables dans la lutte contre le Covid-19 bientôt licenciés ?!

Une entreprise de matériel médico-chirurgical située à Bobigny (93), Peters Surgical, produit une sonde très utile dans la lutte contre le Covid-19.

Ainsi, les commandes pour la « sonde de Motin » sont passées de 6 850 à 45 700 par jour ! Seulement voilà, les salariés qui aujourd'hui produisent ce matériel indispensable au personnel soignant et aux patients dans cette crise sanitaire inédite devraient être licenciés en juin prochain !

En effet, l'entreprise (dont le principal actionnaire, Eurazeo, est l'un des plus importants fonds d'investissement du pays) a décidé de délocaliser une partie de sa production en Asie, supprimant soixante emplois du site de Bobigny soit le tiers des effectifs du groupe en France. Une décision rendue publique en septembre 2019, alors que la société dégageait 5,9 millions d'euros de bénéfice net, en augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente (et qui par ailleurs a empoché 600 000 euros du CICE).

Sur le site, la CGT dénonce cette situation, « réitère son exigence du maintien des emplois sur le site de Bobigny et en appelle dorénavant à l'État afin qu'il utilise tous les leviers en sa possession, notamment la réquisition, pour garantir la sécurité et l'efficacité de l'approvisionnement de nos hôpitaux ».

En bref LU DANS LA PRESSE

■ « Main-d'œuvre saisonnière, les réfugiés en renfort ! »

C'est sous ce titre que la préfecture de la Seine-et-Marne a annoncé, ce lundi 30 mars, dans un communiqué, faire appel aux réfugiés pour remédier au manque de main-d'œuvre dans les champs, en pleine crise du coronavirus (20 minutes). À quand le rétablissement de l'esclavage ?

■ « Épargnés par la crise, des opérateurs télécom mettent leurs salariés au chômage partiel » (Le Monde, 7 avril).

SFR a utilisé le dispositif pour plus de la moitié de ses effectifs. Bouygues Telecom, pour une partie. Free y renonce et maintient ses dividendes. Orange privilégie les « vacances » imposées... alors qu'on n'a jamais autant téléphoné ni navigué sur l'Internet.

■ « À Hautmont (Nord), une aide-soignante mise à pied pour avoir réclamé à sa direction des masques et des tests » (site de France 3-Hauts-de-France, 6 avril).

Cette déléguée syndicale avait envoyé un e-mail en tant que membre du CHSCT pour demander du matériel.

UN SUPPLÉMENT À INFORMATIONS OUVRIÈRES À PARAÎTRE VENDREDI 10 AVRIL

Une nouvelle fois, la rédaction d'Informations ouvrières a reçu une quantité importante de contributions, interviews et autres points de vue, de médecins, enseignants, étudiants, agents des Finances publiques, inspecteurs du travail, délégués syndicaux... Nous les publierons dans un supplément au journal à paraître vendredi 10 avril.



TRIBUNE de discussion

■ ESSONNE

« Dès maintenant, ne cédon pas un pouce de terrain, ne lâchons rien sur les revendications »

Une réunion du comité de résistance et de reconquête de Savigny-sur-Orge organisée en vidéo-conférence le 28 mars a réuni quatorze participants. Voici quelques extraits de leur discussion autour de la crise actuelle et de « l'après-crise ».

« **L**a guerre des classes, ce n'est pas pour plus tard. C'est maintenant. Des pressions énormes de la part du patronat se multiplient pour faire bosser des millions de salariés dans les secteurs non essentiels, sans aucune protection, pendant que les patrons, à l'abri dans leur villa, touchent le jackpot. ● Ils nous font le coup de l'union sacrée, ça rappelle des moments sombres de l'histoire. Des dirigeants politiques et syndicaux sont tentés de plonger ou bien ont déjà plongé dans l'opération : pour eux, il faudrait attendre la fin de la crise sanitaire, ne pas polémiquer, au nom de la solidarité nationale ! Les revendications seraient reportées au "jour d'après" ! Certains avancent qu'il faudrait un autre capitalisme. Mais le capitalisme, c'est la barbarie. Il faut combattre le mal par la racine. ● Pendant ce temps, ils s'en prennent aux libertés individuelles, au droit du travail. Regardez la campagne déchaînée contre une fédération CGT parce qu'elle a déposé un préavis de grève. Mais quand les droits de retrait sont refusés, que reste-t-il aux salariés qui ne veulent pas servir de chair à coronavirus ? ● Pour rappel, la possibilité de régner pour le chef de l'État, par ordonnances et limitée dans le temps à un mois, a été élargie par Macron. Soyons très vigilant à ce "tout pouvoir" dès maintenant. »

« ILS VONT VOULOIR NOUS FAIRE PAYER LA CRISE ÉCONOMIQUE »

● « Moi, je suis inquiet sur "l'après". Macron est en train de nous préparer à une dictature encore plus violente. Il se pose en "père de la

nation", en sauveur qui donne des leçons aux citoyens, qui seraient des irresponsables. Ils vont vouloir nous faire payer la crise économique qui se prépare. La facture, ce sera pour nous, les pressions seront énormes pour faire culpabiliser et réprimer tous ceux qui n'accepteront pas de la payer. ● Par ailleurs, un paquet de salariés payent déjà le prix fort : chômage partiel ou licenciements. Dans ces conditions, je vois mal une grève débuter. Quant aux profs ou d'autres salariés, on va leur mettre la pression pour qu'ils rattrapent le retard, ou relever l'économie du pays. ● Moi, je suis moins pessimiste. Bien sûr, on va rentrer dans le dur. Mais il y a des fissures dans leur dispositif d'unité nationale. Ce n'est pas sans lien avec le rejet qui s'est amplifié pendant la bagarre sur les retraites, juste avant la crise sanitaire. Par ailleurs, c'est une crise mondiale. Le virus est un accélérateur qui a précipité ce système dans le mur. Le doute a fait place à la colère. Ça monte de partout, des médecins, des salariés du privé... ● Comment on se prépare à l'après ? Je pense qu'il faut faire comme les médecins qui ont signé la lettre ouverte par exemple : il ne faut pas céder un pouce de terrain, ne rien lâcher sur les revendications. Il faut défendre nos syndicats, pour qu'ils restent indépendants, qu'on soit capable de se battre pour des mesures d'urgence à prendre maintenant. Parce que toutes ces batailles nous conduisent à la question politique : quelle société voulons-nous ? Peut-on survivre à la crise avec un système en faillite ? »

présidentialisation du régime bonapartiste en période de crise. »

● Le comité local du 10^e arrondissement a réuni en visio-conférence, le 3 avril, des agents de la Sécurité sociale et des cheminots notamment. Les camarades de la RATP étaient excusés.

Une camarade de la Sécu revient sur la bagarre menée à Paris pour protéger le personnel : « Aujourd'hui, l'immense majorité des agents sont confinés. C'est notamment grâce au droit de retrait exercé dans les organismes avec l'appui des syndicats. Ça a fait bouger les lignes. »

DANS L'HÉRAULT

Le comité local de Montpellier a réuni des camarades de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur par visio-conférence le 31 mars.

DANS LE PUY-DE-DÔME

Le comité local de résistance et de reconquête du Puy-en-Velay a réuni une dizaine de participants pour sa deuxième réunion en visio-conférence, le jeudi 2 avril. ■

« Le jour d'après » ?

■ Une contribution de **Gérard Luiggi**, militant syndicaliste dans le Var

« Le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour au jour d'avant », a dit Macron à l'annonce du confinement, le 16 mars. Depuis, chacun y va de sa ritournelle.

Le journal *L'Humanité* titre : « Le défi de la gauche : construire dès maintenant "le monde d'après". » De leur côté, dix-huit responsables d'organisations syndicales, associatives et environnementales, parmi lesquels Philippe Martinez, de la CGT, Benoît Teste, de la FSU, Éric Beynel, de Solidaires, Katia Dubreuil, du Syndicat de la magistrature, et les jeunes présidents de l'Unef, de l'UNL et de la Fidl, lancent une tribune, devenue pétition : « Plus jamais ça, préparons le jour d'après. » Dénonçant les « profondes carences des politiques néolibérales », la tribune invite à une « remise à plat du système ». Elle établit une longue liste de propositions, dès le deuxième paragraphe, mais sans dire un mot de la politique actuelle du gouvernement Macron-Philippe. Comme s'il fallait se ranger derrière l'union nationale, le temps que Macron et Philippe gèrent la crise du Covid-19. Macron n'a-t-il pas dénoncé ceux qui, en ces temps de crise, critiquent le gouvernement à la tâche ? Comment se fait-il que ces dirigeants ne dressent pas l'acte d'accusation de Macron et de son gouvernement, qui, par leur incurie et leurs tentatives d'instrumentalisation de la crise sanitaire, laissent des millions de gens à l'abandon, sans masques, sans moyens, sans diagnostic et sans soins ? Un gouvernement qui, à la faveur de la crise du Covid-19, amplifie sa politique de restriction des libertés fondamentales, détruit des pans entiers du Code du travail et du statut de la fonction publique, contraint les médecins de ville à faire le tri entre les malades et à « séda-

ter » ceux qui ne pourraient pas être pris dans les services des urgences saturés. « On ne nous donne pas l'autorisation de soigner, mais on nous donne celle de séda-ter », s'insurge, à juste titre, le docteur Éric Simoni dans les colonnes de *Corse-Matin*. Peut-on construire le monde d'après sans combattre cela aujourd'hui, en laissant Macron tranquille, jusqu'à, comme le dit la tribune, « la fin de la pandémie » ? Et s'il n'y avait pas de fin, si le monde avait déjà basculé dans autre chose ?

On me dira que les signataires de cette tribune-pétition se battent par ailleurs contre cette politique. Peut-être, mais je ne les entends pas beaucoup. Par contre, cette tribune fait beaucoup de bruit, surtout pour ceux qui y voient un moyen de « reconstruire la gauche ».

CONSTRUIRE LE MONDE D'APRÈS. MAIS AVEC QUI ?

Cécile Duflot fait partie des dix-huit signataires, en tant que directrice générale de l'ONG Oxfam-France. J'ai rencontré Cécile Duflot lorsqu'elle était ministre de l'Égalité des territoires et du Logement comme « caution verte » (EELV) du président Hollande.

À l'époque, j'étais responsable syndical à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Var. J'ai rencontré la ministre, en visite dans le département, le 12 octobre 2012, pour lui signifier notre désaccord sur la décision qu'elle venait de prendre de supprimer les missions d'instruction des permis de construire (autorisation du droit des sols) soit plus de deux mille postes du ministère supprimés et transférés aux collectivités locales.

Je me rappelle encore la réponse de la ministre Cécile Duflot : « Quand on dit stabilité de la fonction publique, il y a des ministères pour lesquels il faut faire des efforts. Or, trente ans après la décentralisation (loi de 1982), on a maintenu la présence de l'État, mais maintenant il faut se poser les questions ! Il faut pousser les collectivités territoriales à prendre en charge ce travail-là, il faut repenser les missions et les compétences qui peuvent être décentralisées. Je veux le faire, j'assume. »

M^{me} Duflot « assume » la destruction des DDTM. Et elle insistait : concernant la suppression de 662 postes dans le budget 2013, elle a répondu qu'il était nécessaire « d'aborder largement cette discussion, en associant les organisations syndicales, et plus largement tous les personnels, sur le plan national et même sur le plan local ». En précisant : « On est dans un cadre contraint, j'assume ce cadrage, je m'y inscris. »

M^{me} Duflot a tout « assumé », la suppression de centaines de postes, la liquidation de missions entières dans les services de l'État « dans un cadre contraint », y compris celles relatives à la maîtrise des autorisations de construction... en zone inondable !

Et il faudrait aujourd'hui signer une tribune-pétition avec M^{me} Duflot ? Honte à ceux qui se prêtent à ce jeu de recyclage et de ripolinage politiques. Moi, je suis un militant du Comité national de résistance et de reconquête et je me bats pour construire le monde d'aujourd'hui et de demain. Mais sans eux. Comme le disent les peuples en lutte partout dans le monde, qu'ils dégaient, et qu'ils dégaient tous ! ■

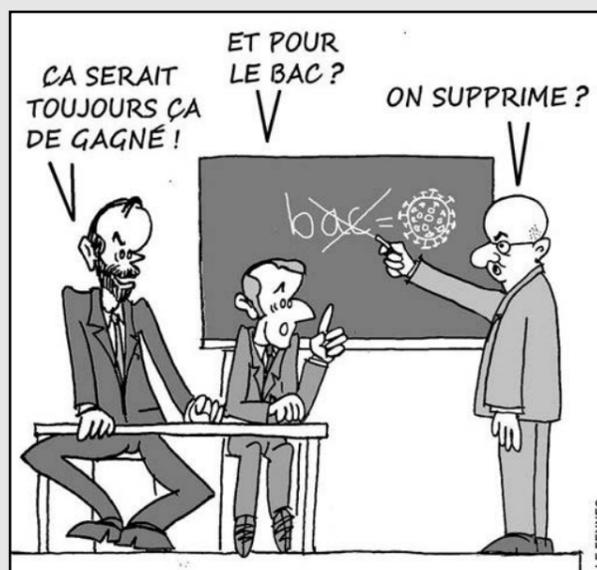
Échos des comités locaux de résistance et de reconquête

À PARIS

● Le comité local du 5^e arrondissement a organisé deux sessions de réunion en visio-conférence le mercredi 1^{er} avril, qui ont réuni une vingtaine de participants, jeunes, actifs et retraités.

Parmi eux, des militants de FO, de la FSU, de la CGT, du Syndicat des avocats de France, de l'Unef, des étudiants, des enseignants-chercheurs, un avocat, un ingénieur de recherche, des cheminots et des enseignants ont échangé sur la situation. Dans leur compte rendu, l'avocat remarque que « dans un contexte de restriction des libertés sans précédent, le Conseil constitutionnel a validé la loi organique sur l'état d'urgence sanitaire du 30 mars, alors qu'elle avait été prise sans respecter le délai de quinze jours prévu par la Constitution entre la délibération de la première assemblée et le dépôt du projet (article 46). En effet, la loi organique a été déposée au parlement le 18 mars et adoptée trois jours après, le 21 mars. Cette entorse manifeste aux règles constitutionnelles par son gardien caractérise un délitement des institutions de la V^e République et une hyper-

Trait libre



Pour tout contact : cnrr2017@gmail.com

cnrr.fr

CHRONIQUE EUROPÉENNE

« Danger mortel »

Daniel Shapira

L'échec du sommet européen du 26 mars dernier a fait réagir un ancien président de la Commission européenne, et pas n'importe lequel. Samedi 28 mars, Jacques Delors, statue du Commandeur de l'Union européenne, a sonné la charge. Dans une déclaration écrite à l'AFP, l'ancien président de la Commission européenne de 1985 à 1995, à l'origine du traité de Maastricht et donc du critère des 3 % qui ont dévasté dans toute l'Europe notamment les systèmes de santé publique, a affirmé : « *Le climat qui règne entre les chefs d'État et de gouvernement et le manque de solidarité font courir un danger mortel à l'Union européenne.* »

Et aussitôt, tous se sont alignés. L'actuelle présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a adressé le 2 avril une lettre aux Italiens publiée dans la presse. Sous le titre « *Je vous présente mes excuses. Nous sommes avec vous* », elle déclare notamment : « *Aujourd'hui, l'Europe se mobilise au côté de l'Italie. Mais cela n'a pas toujours été le cas. Il faut reconnaître qu'au début de la crise, face au besoin d'une réponse européenne commune, beaucoup trop n'ont pensé qu'à leurs problèmes nationaux.* »

Et, face à une menace de récession majeure en Europe, elle précise les mesures à l'ordre du jour de la réunion des ministres des Finances de l'UE (Eurogroupe) mardi 7 avril. En particulier, « *les États membres fourniront jusqu'à 100 milliards d'euros de garanties pour créer un fonds temporaire de soutien aux travailleurs des pays durablement touchés par le coronavirus comme l'Italie et l'Espagne* » (Euractiv). Certains appellent ce fonds de 100 milliards d'euros un « *régime d'assurance chômage européen* », pour venir « *en aide aux employés touchés par la crise* » et aider à payer « *l'augmentation significative et soudaine des dépenses publiques* » pour ce qu'ils appellent les régimes nationaux de travail. Si l'on en juge par l'exemple français où l'État s'est engagé à payer à 100 % aux patrons le dispositif de chômage partiel qui verra par contre les salariés ne toucher dans le meilleur des cas que 84 % de leur salaire net, on comprend le but de ce fonds européen de 100 milliards d'euros : sous couvert « *d'aide aux employés touchés par la crise* », ce sont des dizaines de milliards qui vont venir soulager les patrons.

Et il y a une autre raison au déblocage de ce fonds de 100 milliards d'euros : le « *danger mortel pour l'Union européenne* » dont parle Delors, c'est le « *danger* » pour tous les gouvernements face à la colère qui monte partout en Europe (en Grèce, en Italie, en Belgique et ailleurs).

ITALIE

« Comme si un pays comme l'Italie ne pouvait pas rester deux semaines sans fabriquer de voitures ! »



DR

Que peux-tu nous dire sur la crise sanitaire en Italie ?

Avant toute chose, il est important de rappeler que la situation est plus tragique que ce que racontent les officiels. Dans l'épicentre de la crise, à Bergame, où je vis bloquée depuis plus d'un mois, beaucoup de morts ne sont pas comptés car ils meurent seuls, sans réussir à accéder aux structures sanitaires, chez eux ou dans les maisons de retraite, qui sont devenues de vraies bombes infectieuses très dangereuses, aussi bien pour les résidents que pour le personnel. Beaucoup meurent sans diagnostic et donc ne rentrent pas dans les chiffres officiels. Le nombre de morts à Bergame comparé à la même période en 2019 a quadruplé : plus de 4 500 morts en un mois. Dans les hôpitaux du Nord, en particulier en Lombardie, tout le personnel est littéralement en mode de survie depuis plus d'un mois, enchaînant des gardes à un rythme effréné sans la sécurité nécessaire. Beaucoup de médecins sont tombés malades, particulièrement à Bergame. Le problème est que, dans les dernières décennies, la santé publique italienne a subi des coupes dans le budget et dans le nombre du personnel. Il manque des postes en soins intensifs et des médecins.

Il y a eu beaucoup de grèves dans les dernières semaines : quelles étaient les revendications ?

Les travailleurs et travailleuses sont en train de payer le prix fort à cause de cette crise sanitaire. Les mesures prises par le gouvernement italien depuis le début ont été très contradictoires et ont énormément pesé sur les salariés.

Dans un premier temps, sur ceux à qui on a demandé un effort énorme, sans aucune garantie minimum de sécurité. Outre la santé, il y a aussi le secteur de la distribution alimentaire, les transports, les services publics, les services de nettoyage industriels, etc.

Dans un second temps, le poids de cette crise a porté sur le salaire des travailleurs. Les garanties de revenu pour ceux qui ne travaillent pas en ce moment en raison des fermetures d'usine sont arrivées tardivement et couvrent à peine 50 % du salaire d'un ouvrier de base.

Beaucoup d'autres ensuite ont perdu leur travail car ils étaient précaires. Le gouvernement a seulement accordé 600 euros, mais ils ne les ont pas encore reçus, et qui sait quand ils les auront. Ceux qui travaillaient au noir n'ont plus aucun revenu. Particulièrement dans le Sud, où le chômage et la pauvreté étaient déjà davantage présents, c'est explosif, il y a de plus en plus de troubles, les gens ne s'en sortent pas.

Les grèves de la mi-mars ont eu néanmoins un autre objectif. Jusqu'au 22 mars, la majeure partie des usines, même celles non essentielles, ont continué à travailler (et elles sont malheureusement encore nombreuses maintenant). Les grévistes demandaient de fermer tous les secteurs non essentiels, surtout les secteurs de manufacture. Il y a eu trop de schizophrénie : d'un côté le gouvernement nous bombardait de consignes et d'obligations pour rester à la maison et de l'autre on devait aller travailler tous les jours comme si de rien n'était, car notre santé était

« Je suis sûre que, dans le futur, aucune concertation ne sera possible. Je le pensais déjà avant, mais à présent cela devient un impératif même moral. »

Interview d'**Eliana Como**, porte-parole de Riconquistiamo Tutto, tendance d'opposition dans la Confédération générale italienne du travail (CGIL)



DR

Dans la ville de Bergame, dans le nord de l'Italie, l'armée a été mobilisée pour évacuer des corps vers d'autres communes.

soumise au profit et à l'impératif absolu de continuer à produire. Comme si un pays comme l'Italie ne pouvait pas rester deux semaines sans fabriquer de voitures !

Quel est ton point de vue sur le protocole signé le 14 mars entre le gouvernement, la Confindustria, les autres associations patronales et les confédérations syndicales ?

Alors que la peur et la colère grandissaient chez les salariés contraints d'aller travailler, le protocole du 14 mars s'est concentré sur un mot d'ordre irréaliste et erroné, celui du travail en toute sécurité. Pour beaucoup d'emplois, surtout ceux dans les usines, c'est impossible, il n'y a pas possibilité de respecter la distance de sécurité. Et il était

également irréaliste de penser que les moyens de protection allaient arriver alors qu'il n'y en avait même pas pour le personnel de santé ! Et même, cela aurait été criminel de les avoir car cela revenait à les enlever aux hôpitaux qui en manquaient.

On a ainsi perdu un temps précieux, avec un protocole pour les entreprises pratiquement inutile.

L'unique sécurité possible (pour que les travailleurs eux-mêmes ne deviennent

pas vecteurs de la maladie pour les autres), aurait été dès le début de fermer les usines dont la production n'était pas essentielle. Car, partant du postulat que dans les usines où les syndicats étaient les plus présents nous aurions réussi à faire respecter les mesures de sécurité, cela aurait été impossible dans toute une myriade de petites entreprises artisanales, où le syndicat est peu présent. Pas de contrôle possible sur ces entreprises sinon avec la fermeture demandée finalement par décret du gouvernement. En outre, ceux qui y travaillent sont surtout des précaires et des migrants, qui n'ont souvent pas la possibilité de se mettre en arrêt maladie à cause de pressions et chantages à leur encontre. Selon moi, les directions nationales des syndicats ont mis trop de temps à comprendre que la seule solution était d'imposer au gouvernement

la fermeture, malgré la féroce opposition de la Confindustria.

Le gouvernement est arrivé à mettre en place la fermeture des emplois non essentiels seulement le 22 mars, un mois après le début de la crise, avec 4 000 morts alors en Lombardie. Non seulement il était en retard, mais il était aussi peu efficace. Parce qu'il reste en effet des secteurs non essentiels ouverts, je pense aux banques, aux assurances et aux facteurs. Et ensuite parce que de nombreuses entreprises, même celles non essentielles, peuvent demander des dérogations et rester ouvertes si elles se trouvent à l'intérieur de la filière de production considérée « *essentielle* ». Mais comment cela est-il défini ? Grâce à une « *auto-certification* » de l'entreprise elle-même ! Rien qu'à Bergame, 1 800 entreprises sont en train de travailler même si elles ne produisent rien d'essentiel. C'est criminel.

Et maintenant ?

En ce moment, je vis à Bergame. Croyez-moi, mon état d'esprit est celui d'une personne qui vit une guerre. On se concentre sur l'essentiel et on a du mal à se projeter dans le futur. À présent, l'essentiel est d'empêcher que les travailleurs soient de la chair à canon parce que les usines ne ferment pas ou parce que les travaux indispensables ne se déroulent pas dans les conditions de sécurité (par exemple dans les secteurs de la distribution alimentaire et du nettoyage, où souvent la situation est désespérée). On sait aussi que tout cela va engendrer une crise économique, et que le risque c'est que ça soit nous qui en payons le prix. Je suis sûre que, dans le futur, aucune concertation ne sera possible. Je le pensais déjà avant, mais à présent cela devient un impératif même moral. Les patrons se sont comportés de manière cynique, parfois criminelle, opposant sans scrupules leurs profits à notre santé. Et le gouvernement a souvent écrit des décrets sous leur dictée. Aucune concertation n'est possible avec ces partenaires.

Dans le futur, je pense que plus un seul euro ne doit aller à la santé privée. Il faut davantage de ressources pour la santé publique, même s'il faut enlever des ressources aux dépenses militaires, qui en Italie sont parmi les plus élevées d'Europe ! Quand nous recommencerons à discuter des salaires et les contrats nationaux, il faudra s'en souvenir. ■

GRÈCE

Pas de quarantaine pour nos droits !

Communiqué de presse de Penen et du syndicat des travailleurs de l'hôpital Attikon

À l'invitation du syndicat des marins (Penen) et du syndicat des travailleurs de l'hôpital Attikon (*hôpital de référence pour le coronavirus à Athènes, NDLR*), une réunion d'élus syndicaux du public et du privé s'est tenue le 2 avril. Il a été décidé :

Le soutien total à la journée d'action du 7 avril pour la santé publique, dans tout le pays, appelée par la fédération des médecins hospitaliers (Oenge) et de syndicats de base des hôpitaux publics. Ils réclament :

- embauches massives de titulaires : médecins, infirmières et autre personnel de santé ;
- réquisition totale et inconditionnelle des lits, cliniques, lits de soins intensifs, matériel de laboratoire et du personnel du secteur de santé privé et leur intégration au programme de l'État face à l'épidémie ;
- moyens individuels de protection pour tout le personnel de santé.

Un appel aux syndicats du public et du privé à coordonner une journée d'action dans tout le pays le mardi 14 avril, pour la défense des droits ouvriers face à la montée en puissance de l'offensive anti-ouvrière du gouvernement et du patronat, sous prétexte de l'épidémie (licenciements, violations de conventions collectives, extension du travail précaire, baisses de salaire, suppression de libertés syndicales et démocratiques).

Nous devons agir maintenant et revendiquer :

- paiement total des salaires, sous la responsabilité du patronat et de l'État. Abrogation de toutes les mesures anti-ouvrières des ordonnances. Interdiction des licenciements. Que soient déclarés illégaux tous les licenciements décidés à partir du 1^{er} mars ainsi que les changements négatifs dans les conventions, les horaires, salaires, conditions de travail. Paiement de la totalité de l'allocation-Pâques, en temps et en heure ;
- congés supplémentaires, payés intégralement, pour les travailleurs souffrant de maladies chroniques, qui font partie des catégories sensibles. Personne au travail sans les mesures indispensables de protection, et salaire intégral ;
- nous n'acceptons aucune restriction des libertés politiques et syndicales ;
- tant que durent le confinement et l'interdiction de circuler, exemption de facturation de l'électricité, eau, communications, gaz naturel. Aucune coupure d'électricité, d'eau, de communications téléphoniques ;
- suppression des mises aux enchères des résidences principales.

Nos droits ne sont pas mis en quarantaine.

Le cadre ci-dessus, l'invitation à la coordination et la proposition d'action, nous les soumettons aux syndicats pour discussion et élaboration en commun.

Les administrations des syndicats
Samedi 4 avril 2020 ■



Le 3 avril : protestation du Syndicat des techniciens salariés du groupe Ellaktor (construction d'infrastructures) contre les licenciements et l'interdiction de circuler qui empêche l'activité syndicale : « Annulez les licenciements ! Nos droits ne sont pas en quarantaine ! »

ÉTAT ESPAGNOL > Un nouveau pacte de la Moncloa ?

De vieilles recettes pour sauver la monarchie et le capital

Angel Tubau

Les dernières décisions du gouvernement, notamment la fermeture temporaire des entreprises avec « congé obligatoire », le décret sur le « bouclier social » et les cinquante mesures sociales du Conseil des ministres du mardi 31 mars, ont provoqué un tollé dans les partis franquistes, le patronat et la presse la plus ouvertement franquiste.

Le 30 mars dernier, le président du Parti populaire (PP), Pablo Casado, avait menacé de retirer son soutien au gouvernement, et de ne pas voter en faveur de la validation des décrets au Congrès (jusqu'à présent, ils ont voté toutes les validations). Inès Arrimadas s'est plainte de ne pas avoir été consultée et Abascal a demandé la démission de Sanchez et la formation d'un gouvernement de « salut national », avec le PP, le PSOE et Vox. Entre-temps, le syndicat patronal a critiqué l'enchérissement des conditions de licenciement, qu'il a qualifié d'« *abrogation des éléments essentiels* » de la réforme du travail. Le Parti national basque (PNV) a lui aussi exprimé sa colère parce que l'industrie lourde basque était affectée.

Mais les choses vont vite. Outre le patronat et le gouvernement basque, le Pentagone a protesté contre la fermeture d'industries qui lui fournissaient des matériaux. Immédiatement, la pré-tendue paralysie de l'activité industrielle a été très amoindrie par le ministère de l'Industrie et sa circulaire... qui considère les activités d'import/export comme « essentielles » (au même titre que nourrir la population ou que les soins de santé, par exemple).

Or les protestations de la droite et du patronat – parce que certaines mesures « égratignent légèrement les intérêts » des capitalistes – ne tiennent pas face à la réalité. En effet, 833 000 emplois perdus en vingt jours (sans compter le travail au noir), l'épidémie sans contrôle avec mille morts par jour, la catastrophe dans les Ehpad (3 000 morts à Madrid en trois semaines...), lais-

sent peu de marge aux discours des franquistes... Ils propulsent le roi, l'armée, la police et la Garde civile en première ligne...

ET MAINTENANT, L'UNITÉ NATIONALE ?

Aux attaques furieuses de la droite franquiste, le gouvernement répond par une proposition : il faut de nouveaux pactes de la Moncloa. Le ministre des Transports, José Luis Abalos, a déclaré dans une interview sur la radio nationale RNE que le gouvernement « *trouverait bon* » de miser sur une formule similaire aux pactes de la Moncloa, qui avaient marqué, selon lui, « *un moment de démarrage dans les domaines démocratique et économique* ». Immédiatement, la presse s'est lancée dans le soutien à cette initiative. Quelques dirigeants syndicaux aussi s'y mettent. Unai Sordo (des Commissions ouvrières) a proposé sur Onda Cero « *un grand pacte d'État pour pouvoir sortir de cette crise* ».

Pour l'instant, Pablo Casado (à la tête du PP) ne se prononce pas mais, afin de parvenir à des accords, il demande au gouvernement de modérer ce qu'il considère comme l'influence excessive de Podemos sur les dernières décisions. Pablo Iglesias ne s'est pas non plus exprimé. De leur côté, les Républicains catalans d'ERC semblent rejeter l'idée d'emblée : « *Si quelqu'un croit que cela peut être réglé avec les solutions de la droite – qui ont laissé l'État-providence, y compris la santé publique, dans la situation absolument lamentable dont nous souffrons maintenant –, c'est qu'il n'a pas de mémoire.* »

Néanmoins, tous partagent la même pensée. Ils craignent que cela ne tienne pas, que le sentiment commun qu'il y a des comptes à régler, sans attendre – on le voit dans les hôpitaux, dans des milliers de conflits petits ou grands –, s'amplifie dès que les gens pourront sortir dans la rue, se réunir, manifester. Sans aller plus loin, les dockers d'Algésiras se sont spontanément mis en grève mardi dernier, pour protester contre le manque de personnel et d'équipements de protection individuelle (leur syndicat explique que plus de 400 employés, soit

environ 30 % des effectifs, sont en congé pour diverses raisons, dont la quarantaine pour contact avec des cas d'infection au coronavirus).

À QUEL PRIX ?

Il n'est pas mauvais de se remémorer les sacrifices que les pactes de la Moncloa ont représentés pour les travailleurs : la croissance des salaires limitée à 22 %, les travailleurs salariés ayant renoncé à huit points de leur pouvoir d'achat pour sauver le pays.

La liberté de licenciement a été établie pour un maximum de 5 % des entreprises. Les pactes ont entraîné également l'acceptation de la restauration de la monarchie en la personne de l'héritier désigné par le dictateur Franco (super cadeau).

Dans le même paquet que le monarque corrompu, il y avait les juges machos et réactionnaires, les policiers tortionnaires... et aussi l'acceptation que les fusillés resteraient dans les fosses communes et qu'on n'établirait pas les responsabilités des meurtres, des tortures, etc. Alors qu'on nous propose des sacrifices comme ceux de 1977, le gouvernement rejette la proposition, plus que modérée, de Pablo Iglesias d'imposer une taxe de 2 à 3,5 % sur les mille plus gros patrimoines du pays.

ET TOUT CELA POUR QUOI ?

À la veille du 14 Avril (*anniversaire de la proclamation de la Seconde République en Espagne, proclamée le 14 avril 1931, NDT*), ce que cherche le pacte c'est à sauver le roi, les spéculateurs, les banques... et à couvrir, comme en 1978, les responsabilités de ceux qui ont démantelé le système de santé et transformé les hôpitaux gériatriques en morgues.

Face à cette proposition de « pactes d'État », les travailleurs, la jeunesse, les peuples de tout l'État, ne renoncent pas à leurs revendications. En ces moments de crise grave, ces revendications, les libertés, la République, apparaissent liées entre elles aux yeux de secteurs de plus en plus larges de militants.

Lu dans *Informacion Obrera*, supplément n° 3 (2 avril 2020)

Au sujet du décret établissant le « permis obligatoire »

Luis Gonzalez

Le décret du 29 mars 2020 qui établit un « permis obligatoire » suppose une grave attaque contre les droits des travailleurs. De nombreux secteurs au sein du mouvement ouvrier réclamaient que ne soient pas envoyés travailler, pour ne pas les exposer à la contagion, les travailleurs de l'industrie des secteurs non essentiels. Le gouvernement répond donc en fermant les entreprises, mais au compte des travailleurs. Il renvoie tous les travailleurs de ces secteurs chez eux avec un « permis rétribué » de douze jours (huit ou neuf jours ouvrables, selon les régions). Or ce permis est « récupérable ». À la fin de l'état d'alerte, un travailleur à temps complet en semaine de trente-cinq heures sera en fait redevable de soixante-trois heures à son employeur, et en semaine de quarante heures, il en devra soixante-douze (sur la même période avec le jeudi saint férié, il aurait été redevable de respectivement cinquante-six ou soixante-quatre heures). Certains employeurs demandent d'ailleurs que les jours pendant le « permis » soient payés par l'État.

Comment « rendre » ces heures aux employeurs ? Le décret stipule qu'à la fin de l'état d'alerte, des négociations entre les salariés et les employeurs devront l'établir. Si aucun accord n'est trouvé au bout de sept jours, ce sera l'entreprise qui informera ses salariés de la manière qu'elle aura fixée. En dernière instance, ce sont donc les entreprises qui détiennent la décision. Les entreprises vont ainsi disposer d'un compte d'heures gratuites, sans heures supplémentaires ni jours fériés.



À Bruxelles, les lits de soins intensifs arrivent à saturation. Situation également dramatique dans les maisons de retraite.

BELGIQUE

« Faut-il menacer les autorités de fermeture de nos hôpitaux pour obtenir le matériel et les médicaments indispensables à la poursuite de nos activités ? »

Ici, les gouvernants et le Premier ministre délèguent une bonne part de la communication aux experts. Sur VTM, le 25 mars, le virologue Van Ranst a précisé : « Une grande partie des mesures ne pourront être levées qu'en septembre et octobre. Le retour complet à la normale, ce ne sera qu'avec un vaccin, comptez minimum un an. L'épidémie refluera, mais il y aura une deuxième vague avant la disponibilité du vaccin. »

Un effondrement budgétaire s'annonce : « Le déficit budgétaire devrait plonger jusqu'à 7 % du PIB national » (L'Écho, 26 mars).

Les partis institutionnels se sont saisis de la crise sanitaire pour leur propre agenda. Beaucoup escomptent qu'une coalition gouvernementale de Grande Union suivra jusqu'en 2024.

L'austérité de longue date pour les soins de santé amplifie la catastrophe. Apache.be révèle que l'ancien stock de millions de masques a été détruit en 2017 et n'a pas été remplacé. La ministre justifie : « Nous avons demandé un plan au SPF Santé publique pour un nouveau stock stratégique. Nous voulions une proposition de stock tournant, dont une partie est régulièrement remise sur le marché, pour éviter qu'il ne périsse. Cela demande plus de temps, mais acheter des masques sans plan revient à gaspiller l'argent du contribuable. » Puisque les masques sont chers, on laissera courir la pandémie !

SITUATIONS DRAMATIQUES ET AUMÔNE

Une lettre ouverte des directions des hôpitaux bruxellois s'adresse aux autorités (1^{er} avril) : « Les autorités fédérales ne semblent ni voir ni entendre qu'en réalité les hôpitaux sont en état de pénurie massive de tout le matériel de protection et des médicaments indispensables pour le traitement des patients Covid-19 ET d'autres catégories de matériel comme les seringues (...). Faut-il menacer les autorités de fermeture de nos hôpitaux pour obtenir le matériel et les médicaments indispensables à la poursuite de nos activités ? La situation est réellement dramatique. Maintenant (...). Nous ne voulons plus des remerciements publics de nos ministres. »

À Bruxelles, les lits de soins intensifs arrivent à saturation.

Situation également dramatique dans les maisons de retraite avec une explosion d'institutions infectées, de décès, la pénurie ou l'absence de matériel de protection et continuant souvent à fonctionner avec moins de 50 % de leur personnel.

Le 3 avril, on annonce qu'une prime coronavirus unique et exceptionnelle de 1 450 euros par agent serait octroyée, principalement pour les hôpitaux, coût budgétaire estimé à 14,5 millions d'euros. Environ un centième des cadeaux fiscaux annuels aux multinationales pharmaceutiques, ou un millième des budgets prévus pour soutenir les entreprises.

Cette prime de risque, cette aumône, venant après les hommages aux « héros », ne mettra pas fin à la rage des soignants.

Le 3 avril, on annonce qu'une prime coronavirus unique et exceptionnelle de 1 450 euros par agent serait octroyée, principalement pour les hôpitaux, coût budgétaire estimé à 14,5 millions d'euros. Environ un centième des cadeaux fiscaux annuels aux multinationales pharmaceutiques, ou un millième des budgets prévus pour soutenir les entreprises.

Cette prime de risque, cette aumône, venant après les hommages aux « héros », ne mettra pas fin à la rage des soignants.

LE BILAN DU PREMIER MINISTRE

De 2015 à 2019, comme ministre du Budget, Sophie Wilmès a été impliquée dans la mise en œuvre des mesures

gouvernementales d'austérité en soins de santé.

Les décisions actuelles de Wilmès vont d'abord aux entreprises et mêmes aux banques : l'État garantit leurs lignes de crédit aux sociétés. Les décisions préservent le fonctionnement des entreprises.

Mais des dispositions atténuent les pertes de revenu des salariés. Le gouvernement évite de prendre de front le monde du travail et s'efforce d'impliquer les syndicats dans ses décisions. Un *Economic Risks Management Group* a été mis en place à cette fin, présidé par le gouverneur de la Banque nationale, lequel a aussitôt déclaré : « Les Belges doivent rester au travail. »

GRÈVES ET MENACES DE GRÈVE DANS LES MAGASINS

Ainsi, un arrêté a élargi (vieille revendication du patronat du secteur) les heures d'ouverture des magasins d'alimentation à 7 heures-22 heures au lieu de 8 heures-20 heures.

Levée de boucliers des syndicats et travailleurs du secteur, menaces de grève. Reculade express du gouvernement et du patronat : quelques jours plus tard, il s'agit plutôt d'avancer l'heure de fermeture à 19 heures et de suspendre les ouvertures du dimanche pour soulager le personnel et faciliter l'organisation.

Grèves ou menaces de grève dans diverses enseignes de la grande distribution arrachent actuellement des avancées pour le matériel de protection, des jours de congé supplémentaires et des primes diverses.

La colère monte.

Correspondant
(3 avril 2020) ■

ROUMANIE

Communiqué

Les organisations syndicales signataires demandent aux autorités d'engager un dialogue ouvert pour adopter rapidement des mesures nécessaires pour surmonter le plus grand défi de notre temps, la plus grande crise sociale.

La crise médicale n'est que le début d'une nouvelle phase de l'existence humaine et s'accompagne d'une grande crise sociale. Maintenant, lorsque les États-Unis et d'autres États ont adopté des plans prévoyant des mesures sociales immédiates et cohérentes, nous ne pouvons pas assister négligemment aux actions irresponsables de notre gouvernement, qui laisse près de 2 millions de Roumains sans revenus ni perspectives. En outre, nous subissons des mesures telles que la suppression de l'aide aux personnes handicapées par la mairie, à condition que les pensions spéciales soient maintenues intactes.

Dans ce contexte national décevant, nous lançons publiquement ce que nous considérons comme les principales questions apportant des solutions à court et moyen termes aux problèmes sociaux et économiques immédiats et de la post-pandémie.

Des mesures de protection sociale permanentes sont nécessaires et la dignité humaine doit passer en premier. Il n'y a pas de dignité sans la sécurité de demain et les privilèges n'ont même pas lieu dans des situations normales.

Les sujets que nous lançons publiquement avec votre soutien sont les suivants :

1. Assurer un revenu minimum universel à tous les citoyens (adultes) soit directement de l'État, soit par le biais d'un salaire, d'une pension ou d'autres types de revenu. Cela réduira considérablement l'impact social de la crise, apportant la sécurité de demain à tous les adultes et à leurs enfants, quelles que soient les crises que nous vivrons désormais. Assurer un revenu minimum universel fournira le pouvoir d'achat nécessaire au développement d'une économie locale durable pour les nécessités de base et le fonctionnement des services publics. Ce mécanisme aidera à la fois les personnes qui perdent leur emploi enregistré et les personnes qui travaillent au noir et restent sans ce revenu non imposable, étant un mécanisme pour contrebalancer le travail au noir.

2. Appliquer des mesures compensatoires aux petites et moyennes entreprises vulnérables, en suspendant le paiement du loyer en dehors des heures de travail, en exonérant du paiement des contributions pour la santé et pour les pensions afférentes aux salaires versés en dehors du travail, en compensant immédiatement tous les montants remboursés par l'État, etc.

3. Modifier la loi sur le dialogue social pour permettre aux syndicats de défendre les droits des salariés et garantir la légalité de l'acte de gestion.

4. Fonctionnalisation de l'Inspection du travail et de la Direction de la santé publique, institutions dépassées et inscrites dans une logique de gain individuel, souvent en violation de la loi, au détriment de l'exercice de la fonction sociale.

5. Libération immédiate des postes dans le système public occupés par le cumul des salariés qui ont déjà une relation de service à temps plein. Cela garantit des revenus salariaux aux personnes sans emploi et élimine les abus qui existent aujourd'hui lorsque des personnes, principalement occupant des postes de direction, mais aussi des personnes appartenant à des groupes d'intérêt illégitimes qui ont confisqué des institutions, accumulent davantage de contrats de travail individuels ou d'autres formes de rémunération dans le système étatique, souvent de manière fictive.

6. Suppression des pensions spéciales. Définition claire des notions de pension et de retraité, dans le sens de délimiter clairement le pensionné de l'employé. La pension est une allocation pour une vie décente dans la vieillesse. La vie d'un retraité est la même pour tous, des pensions très différentes ne sont pas justifiées, l'obligation de l'État est d'assurer une vie décente à tous les citoyens, pas d'établir des privilèges.

Organisations syndicales signataires :

Federatia Sindicala Hermes, président Mugurel Popescu
Federatia Sindicatelor Libere din România, président Florian Marin
Sindicatul Liber

« **Dr. Ion Cantacuzino** »

din Institutul Cantacuzino Bucuresti, président Catalin Bazac

Sindicatul Salaria ilor din

Universitatea Nationala de Arta

Teatrala si Cinematografica

« Ion Luca Caragiale » Bucuresti,

président Cristina Briciu-Dan

Sindicatul I.N.F.L.P.R.

« **Radiatia** » Magurele,

président George Epurescu

Sindicat Etos Tarom,

président Georgiana Luca

Sindicatul National Tehnic Tarom,

président Aurel Curdov

Sindicatul « Universitas »

din **Universitatea Bucuresti**,

président Mircea Mincu

Sindicatul Independent

al **Personalului din ASE Bucuresti**,

président Voicu Paun

Sindicatul E.I.R.E.S., Universitatea

Eftimie Murgu, Resita,

président Cristian Rudolf

Sindicatul Solidaritatea 2013,

Motru, président Nicu Bunoaica

Sindicatul INCDI Prosilva,

président George Gârbacea

Sindicatul U.S.A.M.V.B.T, Timisoara,

président Sorin Bungescu

Chaque semaine, lisez
Informations ouvrières !
ABONNEZ-VOUS !



**Communiqué
de l'Entente
internationale
des travailleurs
et des peuples**

Le 30 mars 2020

Cher(e)s Camarades,

Au moment où la pandémie est en train de prendre une dimension catastrophique sur tous les continents ;

Au moment où éclatent au grand jour les conséquences de l'étranglement par le capital financier de la recherche scientifique, de l'abandon de continents entiers privés de tout système de santé digne de ce nom et de la destruction, accélérée ces dernières décennies, des systèmes de santé publique là où ils existaient encore ;

Au moment où dans de nombreux pays les gouvernements s'avèrent incapables d'assurer la nourriture et les médicaments ainsi que les moyens élémentaires de protection aux populations ;

Au moment où les frontières se ferment les unes après les autres et où tous les gouvernements, à commencer par les gouvernements américain, britannique, français... incapables de protéger leurs peuples ont – comme un seul homme – décrété l'état d'urgence, interdit les manifestations, les réunions pour s'attaquer à tous les droits démocratiques, à tous les droits ouvriers et, mettant à profit la catastrophe dont ils portent la responsabilité, font passer des lois qui démantèlent les acquis sociaux économiques fondamentaux sous prétexte de lutte contre le Covid-19 ;

Au moment où des dizaines de milliers de morts et plus d'un demi-million de porteurs du virus révèlent déjà la nature véritable du système de domination impérialiste et des gouvernements qui lui sont soumis ; un système porteur de barbarie et qui comme jamais constitue une menace imminente contre les bases de la civilisation humaine ;

Il nous a semblé vital de resserrer davantage les liens que nous avons noués à l'occasion de la conférence internationale et du meeting internationaliste du 30 novembre, à Paris.

En resserrant l'échange entre nous, nous empêcherons que s'abatte un silence de mort sur nos peuples « confinés ».

Dans ce moment où des millions d'hommes prennent conscience de ce qui se joue : la survie de l'humanité, nous avons besoin d'échanger.

Nous avons besoin de connaître et de faire connaître les conditions dans lesquelles chacun d'entre nous est amené à combattre afin de restituer une vue d'ensemble de cette résistance et de démasquer la façon dont l'impérialisme et ses agents utilisent la pandémie pour servir les objectifs esclavagistes du capital financier en pleine crise de décomposition.

Qu'en pensez-vous ?

N'hésitez pas à nous donner de vos nouvelles et de celles de votre organisation.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez croire, chers camarades, à nos salutations fraternelles.

Louisa Hanoune et Dominique Canut

Co-coordonateurs de la coordination de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples

AFRIQUE

La pandémie en Afrique : chaos et résistance

« L'Afrique doit se préparer au pire. » C'est ce qu'on lit dans une déclaration de l'OMS du 25 mars, alors que la pandémie commence à se répandre sur le continent.

Le pire ? Il a été préparé depuis plusieurs dizaines d'années, par les plans d'ajustement structurel appliqués sous la direction du FMI et de la Banque mondiale. On a asphyxié les États au nom du paiement d'une dette usuraire, privatisé tout ce qui pouvait l'être et démembré leurs services publics.

Responsables et coupables sont les institutions internationales, les puissances impérialistes et les gouvernements aux ordres qui ont mené cette politique criminelle qui a empêché tout développement de ces pays, réduits à rester des exportateurs de matières premières, et mis à bas leurs systèmes de santé.

Et aujourd'hui, les peuples ploient toujours sous le poids du remboursement

de cette dette inique, alors que l'effondrement des cours des matières premières et la récession économique vont tarir les rentrées financières.

Le syndicat des médecins de RDC, le Synamed, qui a organisé récemment une grève, s'inquiétait le 2 avril de la situation marquée par l'insuffisance de protections individuelles, d'ambulances, de respirateurs (vingt dans les hôpitaux publics de tout le pays). « La pandémie met à nu la responsabilité manifeste des autorités, des gouvernements passés et peut-être du gouvernement actuel », a-t-il déclaré.

Une appréciation qui vaut sans doute pour la plupart des pays.

On est à cent mille lieues des recommandations de l'OMS : « Pour contrôler et mettre fin aux épidémies, les pays doivent tester, isoler et suivre les contacts. » Ce n'est fait nulle part, et surtout pas en Afrique.

Les mesures de confinement prises par les gouvernements risquent de mener tout droit à la famine.

Quartiers confinés sans ravitaillement, hausse des prix... La spéculation sur les marchés agro-alimentaires comme en 2008-2009 risque fort d'être suscitée par les milliards injectés par les banques des pays de l'OCDE : ce sont les dirigeants de la FAO, de l'OMS et de l'OMC qui le disent eux-mêmes (1) !

La répression policière, les lois d'exception, ont déjà commencé à s'appliquer. « Couvre-feu à la matraque : l'Afrique de l'Ouest se rebelle. Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal... Dans ces trois pays, la police frappe voire humilie pour faire respecter les mesures de confinement aux contrevenants », titrait *Le Monde* le 31 mars.

Tous ont peur que, face à la faillite des gouvernements et de leurs mentors impérialistes, les peuples ne se révoltent, avec la dette qui étrangle, la faim et la pandémie qui tuent, les gouvernements n'ayant que la répression pour réponse...

(1) Communiqué commun du 2 avril.

La crise qui vient et la stratégie de vantage de l'impérialisme français

Jacques Diriclet

D'un côté un ministre de l'Économie, Le Maire, qui, le 3 avril sur RFI, assure hypocritement les pays en voie de développement de la solidarité active de la France face à la pandémie...

De l'autre le cynisme de ce même gouvernement pour définir la stratégie de l'impérialisme français, anticipant l'implosion du continent africain et des centaines de milliers, voire des millions de morts, sans se poser une seule fois la question des moyens de les éviter...

Dans une note du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du ministère des Affaires étrangères qui a filtré (1), titrée « L'effet pangolin : la tempête qui vient en Afrique ? », le Quai d'Orsay estime que la crise du Covid-19 pourrait être en Afrique « la crise de trop, qui déstabilise durablement, voire qui mette à bas des régimes fragiles (Sahel) ou en bout de course (Afrique centrale) ».

ILS ONT PEUR DE LA CRISE SOCIALE ET POLITIQUE

La plupart des États africains vont faire « massivement la preuve de leur incapacité à protéger les populations. Cette crise pourrait être le dernier étage du procès populaire contre l'État, qui n'avait déjà pas su répondre aux crises économiques, politiques et sécuritaires (...), ce qui pourrait déclencher une contestation. »

Toujours selon le CAPS, « le taux de médicalisation est quasi nul et les systèmes de santé nationaux peuvent être considérés comme saturés d'office ». En Afrique centrale, « le choc pourrait précipiter la crise finale de la rente pétrolière au Cameroun, au Gabon et au Congo-Brazzaville (effondrement d'un prix du baril [...] aggravé par un ralentissement de la production, et le risque d'accélération de la réflexion d'opérateurs pétroliers – Total au premier chef – de quitter ces pays), là aussi au cœur des équilibres sociaux ».

COMBATTRE LE « VIRUS POLITIQUE » PLUTÔT QUE LA PANDÉMIE...

Certains pays africains devront faire face à ce que le CAPS appelle un « virus



Des patients devant un hôpital public à Harare, au Zimbabwe, le 21 mars.

politique ». Les villes seront l'épicentre des crises et, très rapidement, la question du ravitaillement des quartiers se posera pour l'eau, la nourriture et l'électricité.

La question de la « sélection » ne portera pas sur les personnes à sauver sur le plan médical (incapable de répondre aux besoins), mais « sur les besoins de premières nécessités : quel quartier ravitailler ? Quelles autorités locales crédibles peuvent être les relais d'organisation de la distribution ? Quels produits de première nécessité fournir dans une phase attendue de pénurie ? »

... EN FABRIQUANT DES ÉQUIPES POLITIQUES DE RECHANGE

« L'immanquable détournement de biens publics (à commencer par des masques) et de l'aide sanitaire internationale à venir (déjà dénoncée sous le terme "Covid-business") peut facilement cris-

talliser l'ultime perte de crédit des dirigeants. »

La solution serait pour la France de fabriquer « des interlocuteurs à la fois fiables et légitimes : anticiper le discrédit des autorités politiques signifie accompagner en urgence l'émergence d'autres formes d'autorités africaines crédibles pour s'adresser aux peuples afin d'affronter les responsabilités de la crise politique qui va naître du choc provoqué par le Covid-19 en Afrique ».

Ils veulent que l'histoire se répète en fabriquant de nouvelles marionnettes à leur service, qui acceptent d'enfoncer encore plus des centaines de millions d'hommes et de femmes dans la misère et la famine. Mais la résistance des peuples, leur refus d'être sacrifiés, sont une réalité, elle cherche sa voie : c'est ce dont ils ont peur.

(1) *La Tribune*, le 1^{er} avril.

Expérimentation des vaccins : ils ont osé !

Un séquence diffusée sur la chaîne LCI, rapportée par le *Huffington Post* : en plateau, Jean-Paul Mira, chef de la réanimation à l'hôpital Cochin, de Paris, et Camille Loch, directeur de recherche à l'Inserm, évoquent les études sur un vaccin contre le coronavirus et notamment celles qui se concentrent autour du vaccin BCG.

Jean-Paul Mira suggère alors de réaliser ces études en Afrique. « Si je peux être provocateur, est-ce qu'on

ne devrait pas faire cette étude en Afrique, où il n'y a pas de masques, pas de traitements, pas de réanimation ? Un peu comme c'est fait d'ailleurs pour certaines études sur le Sida. Chez les prostituées, on essaye des choses parce qu'on sait qu'elles sont hautement exposées et qu'elles ne se protègent pas », propose le « médecin ». En face, Camille Loch acquiesce à la proposition : « Vous avez raison, on est d'ailleurs en train de réfléchir à une étude en parallèle en Afrique. »

Chaque semaine, lisez
Informations ouvrières !
Abonnez-vous !

ÉTATS-UNIS

« C'est juste le chaos ! »

L'épidémie de coronavirus s'étend aux États-Unis. New York est particulièrement touchée : 2 000 morts dans la ville de New York, 6 000 dans les États de New York et du New Jersey (où se situe une grande partie de la banlieue de New York). Le gouverneur de l'État annonce que la semaine à venir sera pire que celle qui vient de s'écouler. Mais la maladie se répand partout ailleurs : Chicago, Detroit, Milwaukee, sont frappées.

LA PÉNURIE D'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Le manque d'équipement de protection individuelle est généralisé. Les travailleurs des secteurs plus ou moins nécessaires, obligés de continuer de travailler, ne bénéficient pas des protections les plus élémentaires : gants, masques, mesures permettant de les mettre à distance du public... Le 17 mars, c'est par la grève que les chauffeurs de bus de Detroit ont obtenu des mesures de protection : des équipements, mais aussi que les passagers entrent par l'arrière du bus.

Le *New York Times* daté du 30 mars publie une colonne recensant pas moins d'une dizaine de grèves, certaines organisées par les syndicats, d'autres sauvages, de salariés réclamant des mesures d'hygiène : de Fiat-Chrysler à McDonald's, en passant par des élevages de volaille et des services de livraison, les travailleurs américains refusent que l'on mette leur santé en danger pour que leurs employeurs continuent de faire des profits pendant la crise.

Le problème se pose avec une acuité encore plus grande chez le personnel soignant. Si, dans cette période de surcharge des systèmes hospitaliers, ils ne décident pas la grève, ils descendent devant des dizaines d'hôpitaux, avec des pancartes, pour réclamer les masques, les gants, les sur-blouses qui leur permettraient de préserver leur santé et celle des patients. Le mer-

credi 1^{er} avril et le jeudi 2 avril, le syndicat d'infirmiers NNU a ainsi organisé des manifestations dans quinze hôpitaux de six États. Il a déposé des plaintes contre plus de 125 hôpitaux auprès de l'administration de la santé au travail concernant le manque de matériel de protection.

À l'hôpital Montefiore de New York, c'est un autre syndicat, le SEIU, qui représente le personnel soignant. L'AFP rapporte que, le 2 avril, une trentaine de membres du personnel soignant sont descendus devant l'hôpital pour réclamer des équipements de protection. Un manifestant atteint par le Covid-19 explique à l'AFP : « *Le seul critère pour eux était la fièvre. Ils m'ont dit de mettre un masque et de revenir... On manque de personnel, donc je pense que c'était mon devoir de revenir (...) mais j'avais peur de transmettre la maladie à mes collègues, aux patients qui ne l'ont pas.* » Une autre conclut : « *C'est juste le chaos !* »

LE CHÔMAGE EXPLOSE

En deux semaines, dix millions d'Américains se sont inscrits au chômage. Les chiffres du chômage de mars viennent d'être publiés, et révèlent un taux de chômage de 4,4 %, contre 3,5 % le mois précédent. Ces chiffres ne prennent pas encore en compte la totalité de ces dix millions de nouveaux chômeurs. Et déjà, les experts, y

compris des représentants de l'administration Trump, évoquent la perspective d'un chômage touchant 30 ou 40 % des travailleurs américains. Pour les Noirs américains, le taux de chômage monte à 6,7 %. Les Noirs sont également les plus touchés par la maladie. Propublica publie de premières statistiques sur la répartition des malades par race, pour la ville de Milwaukee (qui est l'une des rares villes à donner ces statistiques). Si les Noirs y représentent 26 % de la population, ils représentent près de la moitié des malades et 81 % des décès. En moyenne plus pauvres que les Blancs, les Noirs sont souvent moins bien soignés, plus atteints par le diabète qui est un facteur de gravité important de la maladie. Fred Royal, de la NAACP (une importante association de défense des droits des Noirs), explique que des malades sont renvoyés chez eux et invités à se soigner par eux-mêmes : « *Ce qui est alarmant, c'est qu'un grand nombre de ces individus ont été renvoyés chez eux alors qu'ils avaient des symptômes, et sont morts avant que le résultat de leur test ne soit connu.* »

Dans une lettre ouverte aux sénateurs intitulée *Le compte n'y est pas*, la NAACP s'était opposée à la loi Cares, votée à l'unanimité du Sénat, qui débloque 2 000 milliards de dollars de fonds fédéraux, essentiellement pour les entreprises, pour essayer de contrer la crise économique provoquée par la pandémie. ■

BRÉSIL > Lu dans *O Trabalho*, n° 863

Pandémie au Brésil et dans le monde

Avec le gouvernement Bolsonaro, rien ne va !

Markus Sokol

Bolsonaro et son équipe sont imprévisibles et abominables – ils doivent être éliminés. Mais il n'est pas certain que le monde fasse ce qu'il faut, tandis que Bolsonaro est dans l'erreur. Cela nous alerte sur les forces sociales sur lesquelles nous pouvons compter pour faire face au coronavirus qui a accéléré la crise capitaliste préexistante.

L'ex-président de la banque Goldman Sachs en personne, Paulo Leme, a déclaré en résumé (*O Estado de São Paulo*, 15 mars 2020) que « *la pandémie accélère des tendances antérieures ; l'intervention audacieuse et coordonnée des gouvernements en matière sanitaire, monétaire, etc. serait nécessaire, mais elle est absente. Les autorités ne font pas face à la situation de façon efficace et le marché reste déconnecté. Dans les moments difficiles, les États-Unis ont toujours bénéficié d'un rôle de leader et de la crédibilité pour diriger, ce qu'ils n'ont plus aujourd'hui. C'est pourquoi chacun tente de trouver lui-même la solution, et le monde va être à la dérive pour un temps.* » Il ne remet pas en cause le système dont il espère, malgré tout ce carnage, qu'il fonctionnera de nouveau !

Les banques centrales ont injecté des milliers de milliards, mais rien n'y a fait, les Bourses se sont effondrées. La télévision montre des scènes de barbarie dans les villes les mieux équipées du monde, où, après la réduction brutale des lits qui a suivi la crise de 2008, les hôpitaux choisissent qui va mourir.

La ligne de force est « l'union nationale » avec les gouvernements, afin d'intégrer les syndicats et les partis d'opposition dans la préservation des entreprises et du patrimoine privé (l'ordre bourgeois). Le monde va au confinement prôné par les scientifiques. Mais en général, les usines non essentielles continuent de fonctionner et ne fournissent pas d'équipements de protection. On décrète des formes d'« état d'urgence », on met l'armée et la police dans les rues, on restreint les libertés, etc. Alors qu'il faudrait une cohésion rendue possible par la confiance dans la représentation – pour appliquer des mesures radicales d'urgence –, la réquisition de biens

privés et la reconversion industrielle pour garantir les équipements de santé.

QUI VA APPLIQUER CES MESURES ?

Bolsonaro se montre irresponsable avec ses piètres mesures prises avec retard. Avec des avancées et des reculs, il tente de faire passer des décisions antidémocratiques et de déréglementation pour attirer le patronat. Il semble disposé à utiliser le chaos dans l'économie et dans la santé pour s'imposer dans l'escalade bonapartiste autoritaire en cours depuis son investiture. Cela dépend de la capacité à entraîner les militaires et de la passivité de l'opposition.

Des gouvernements et des maires sous la pression adoptent des mesures de confinement, mais maintiennent en marche la majorité des usines. Il n'y a pas de réponses dans les banlieues et les quartiers populaires sur les cantines scolaires et les produits de première nécessité, le confinement lui-même dans un logement où vivent cinq ou six personnes n'est pas évident. Mais sans le gouvernement fédéral, quelle garantie – même ceux du Nordeste – peuvent-ils donner sur les masques, les tests en masse, de nouveaux lits et des respirateurs ?

Oui, il faut défendre les emplois, les salaires et la longue liste des revendications en matière sanitaire des entités. Mais attention, au Brésil on se demande : « qui va appliquer cela ? » Les gouvernements Witzel, Zema ou Doria (1) ? Bolsonaro va-t-il appliquer les mesures de la CUT et du PT ?

LES FENÊTRES ONT LA PAROLE

C'est pour cela que la protestation « aux fenêtres » traduit un sentiment populaire majeur. Elle est la forme limitée de mobilisation sociale possible. Elle a commencé avant l'interview du ministre le 18, elle a étouffé la contre-casserolade (2) et elle a continué à arriver plus légère dans les banlieues. Les Dehors Bolsonaro, Assassin et d'autres clameurs retentissent, mais personne ne réclame Maia ou Mourão (3). Le balancier de la classe moyenne s'est déplacé. Une partie du patronat hésite sur un accord institutionnel, une autre partie s'agrippe au gouvernement. Le fait est qu'il n'y a pas moyen,

avec ce gouvernement, ne serait-ce que d'atténuer la pandémie.

Janaina Paschoal a demandé sa démission pour que Mourão le remplace (« le temps manque pour une destitution », qui dure de quatre à six mois). Anticiper l'élection présidentielle ? Comment faire une campagne électorale et voter en plein milieu d'une pandémie ? Rede Globo (5) saurait le faire avec Maia et le TSE au gouvernement.

Mais attendre 2022, avec le PT, crée un vide dangereux. Qui peut être comblé par une sorte « d'union nationale » avec Maia et des gouverneurs, peut-être les centrales syndicales et l'opposition – un désastre.

L'heure est venue d'exiger la protection du peuple de la part des pouvoirs de l'État, en mettant l'accent sur la fin du gouvernement Bolsonaro pour l'obtenir.

L'heure est venue de soutenir les formes collectives de lutte des secteurs qui, consultés, veulent faire grève par manque de protection ou pour se préserver, les initiatives dans les quartiers pour être protégés et approvisionnés, dans la mesure où la crise se répand. Beaucoup n'ont pas de réserves et peuvent provoquer des explosions et des pillages. Là où le peuple cherche des solutions, il faut aider à organiser.

L'heure est venue de réunir les conditions à la base et au sommet, afin de construire une issue politique indépendante qui vaille la peine, à la tête de laquelle devraient se trouver le PT et Lula. ■

(1) Wilson Witzel est l'actuel gouverneur de l'État de Rio de Janeiro. Il est membre du Parti social chrétien (PSC). Zema est le gouverneur du Minas Gerais. João Doria est le gouverneur de l'État de São Paulo. Il est membre du PSDB, NDT.

(2) La contre-casserolade a été lancée à l'initiative des partisans de Bolsonaro, NDT.

(3) Rodrigo Maia est l'actuel président de la Chambre des députés. Hamilton Mourão est l'actuel vice-président de la République, NDT.

(4) Janaina Paschoal est députée et juriste. Elle a été une des instigatrices de la destitution de Dilma Rousseff, NDT.

(5) Rede Globo est une chaîne de télévision brésilienne, NDT.

LA RÉUNION

Covid-19 : nous sommes un pays du tiers monde !

Correspondant

Près de 250 cas de malades ont été recensés ce 31 mars dans les hôpitaux. La Réunion est de loin le territoire français des outre-mer le plus touché par le Covid-19.

Le nombre de cas augmente de jour en jour, mais a-t-on pris toutes les mesures pour éviter cette situation ? L'État n'aurait-il pas dû fournir les moyens pour tester les voyageurs arrivant à l'aéroport ? Au lieu de fournir ces tests, la responsabilité est rejetée sur les passagers qui doivent remplir une « attestation d'engagement de confinement pendant quatorze jours ». Ces voyageurs seront-ils rendus responsables si une personne de leur entourage tombait malade, si l'une d'elle venait à décéder ? Il aura fallu cette montée de l'épidémie pour que les pouvoirs publics se décident enfin à mettre en place une quarantaine stricte pour les voyageurs qui arrivent dans l'île, lorsqu'on sait que neuf cas sur dix de Covid-19 à La Réunion sont importés, en grande partie de métropole.

En plus de l'intensification de l'épidémie de dengue dans l'île (2 200 cas), le personnel hospitalier doit gérer les malades du Covid-19, sans protection. Alors qu'un collectif de médecins, de personnel soignant, exige depuis un moment le confinement pour ces voyageurs afin d'enrayer l'épidémie, alors que des professionnels de santé réclament toujours des masques et des moyens de protection pour soigner la population, deux infirmières et une aide-soignante viennent d'être déclarées positives !

Le personnel est révolté, les ambulanciers, les médecins et infirmiers libéraux ne peuvent plus exercer. Tous savent que l'usage des masques et gants est limité à une durée de quatre heures maximum. Les sapeurs-pompiers sont en colère : « *Un seul masque pour douze heures et on nous demande de les rendre pour donner à nos collègues.* »

Après le scandale des masques moisissés et périmés de l'ARS, les stocks de matériel de protection s'épuisent : « *Certains ont commencé même à confectionner des tenues avec des rouleaux de sacs de poubelle, nous sommes un pays du tiers monde* », s'indigne Kathia Cadinouche, médecin généraliste et régulatrice au Samu depuis 2003.

Mais comment est-on arrivé à une telle situation ? Selon ses propos, « *c'est le résultat de vingt années de politique de l'État qui s'est résumée à dézinguer l'hôpital public et à fermer des lits. On a fracassé tout le monde. On devient subitement des héros alors que nous avons été ignorés pendant des années.* »

Depuis l'année dernière, le personnel avec ses syndicats n'a cessé de tirer la sonnette d'alarme, refusant le plan d'austérité de 50 millions d'euros imposé au CHU, un plan de sauvegarde conditionné à des fermetures de lit, des suppressions de poste de personnel soignant, et dégradant encore un peu plus la qualité des soins et l'accueil des malades.

De l'argent, il y en a ! Le président de région vient de faire voter en urgence un crédit de 50 millions d'euros pour soutenir les entreprises et des commandes de masques en Afrique du Sud. Aucune mesure exceptionnelle d'urgence pour l'hôpital, aucun lit supplémentaire ! Le personnel est au bout du rouleau, il n'en peut plus. Il veut des postes, des moyens pour soigner !

La seule réponse du président Macron à ces demandes, c'est l'envoi d'un navire de guerre, le *Mistral*. Certes, nous sommes en guerre, mais le virus se combat avec des moyens donnés à l'hôpital, des moyens à tous ceux qui mettent leur vie en danger quotidiennement pour assurer les besoins vitaux de la population, en clair, des moyens aux services publics !

Le lancement de l'opération militaire Résilience et le déploiement du porte-hélicoptères *Mistral*, attendu entre le 4 et le 8 avril dans le sud de l'océan Indien, ont vite fait déchanter les espoirs des populations de cette zone. Présenté comme un navire hôpital, le *Mistral* ne transporte plus en effet d'équipe médicale ou de matériel mais aurait pour vocation d'évacuer des Français bloqués dans des pays étrangers à la suite de la fermeture des liaisons aériennes.

Au moment où le corps médical exige des tests pour la population réunionnaise, la ministre de l'Outre-mer vient de déclarer : « *On n'a pas les moyens pour un dépistage massif du coronavirus !* »

Des centres d'accueil spécialement dédiés « CAD Covid+ » pour soigner les patients avec un état stable et orientés par leur médecin traitant sont en cours d'installation après accord de l'ARS dans certaines régions de l'île.

Les infirmiers ont prévenu : nous n'irons pas dans les centres s'ils ne sont pas équipés ! ■

CHINE > L'épidémie de Covid-19 et les syndicats officiels

Une équipe de China Labour Bulletin a enquêté dans six villes de Chine en février et mars

Albert Tarp

Comment les travailleurs chinois ont posé et posent leurs revendications pendant l'épidémie de Covid-19 en Chine ? Quelle a été l'attitude des représentants du syndicat officiel, lié organiquement au PC chinois ? L'enquête menée par China Labour Bulletin (1) en février et mars sur l'évolution de la Fédération des syndicats chinois (ACFTU), qui est le syndicat officiel en Chine continentale, en donne un aperçu très intéressant.

Dans un article publié, le 1^{er} avril, sur le site de CLB est relatée une série d'entretiens avec des dirigeants syndicaux dans six villes de Chine durant ces deux mois : « Nous voulions évaluer leur réponse à la crise et comprendre quelles mesures ils avaient prises pour protéger la santé, les intérêts économiques et les droits légaux des travailleurs. »

L'enquête a porté sur six situations relatives à des cas de coronavirus : la fourniture de masques faciaux aux travailleurs de l'assainissement à Guangzhou et à Pékin ; des étudiants stagiaires contraints de travailler à l'usine de Shenzhen, en pleine épidémie ; le personnel contaminé d'un centre commercial à Jinan (Shandong) ; la contamination des travailleurs de Panzhihua Chongqing Titanium Industry et enfin les subventions inégales pour le personnel médical de l'hôpital d'Ankang dans le Shaanxi. En fait, les dirigeants syndicaux locaux, avec lesquels l'équipe de CLB s'est entretenue, « n'étaient trop souvent que faiblement conscients de ces incidents et ne comprenaient guère les véritables problèmes rencontrés par les travailleurs de leur district. Au départ, il y avait un manque d'initiative presque complet de la part des syndicats locaux qui étaient largement dépendants de leurs supérieurs et du gouvernement local pour obtenir



des conseils sur la marche à suivre et les mesures à prendre pendant l'épidémie de Covid-19. Plus tard, cependant, certains syndicats locaux ont pris des mesures provisoires pour répondre aux besoins des travailleurs. »

Et CLB de constater que « leur attitude et leurs réponses contrastaient nettement avec plusieurs militants de la société civile et étudiants de Guangdong qui ont immédiatement pris l'initiative de se procurer des masques faciaux et de s'assurer que les travailleurs de l'assainissement disposaient de fournitures adéquates d'équipements de protection si leurs employeurs ne les fournissaient pas ».

Cependant l'article de CLB note : « Après notre discussion avec des responsables à Guangzhou, le président du syndicat de l'industrie de l'assainissement, Liang Xiaoling, a déclaré dans une

interview au Southern Workers Daily que les travailleurs de l'assainissement du district de Liwan de la ville recevaient maintenant au moins un masque par jour. Et dans le cas de l'hôpital d'Ankang, où de nombreuses plaintes ont été déposées par le personnel médical concernant les heures de travail et le paiement des subventions pour les travailleurs de première ligne, les responsables du syndicat ont accepté nos suggestions et publié des rapports détaillés sur leur site web concernant la question des subventions. »

En conclusion, le rapport souligne notamment « l'importance pour les travailleurs de prendre eux-mêmes l'initiative et d'exiger une meilleure représentation au niveau de leur entreprise et des syndicats locaux. L'impact de l'épidémie de Covid-19 sur la santé des travailleurs, les intérêts économiques et les droits fondamentaux du

travail durera encore plusieurs mois, voire plusieurs années ; les syndicats chinois doivent être là pour protéger et défendre les intérêts de leurs membres. » Mais cet article ne pose-t-il pas la question de l'indépendance syndicale ? ■

(1) China Labour Bulletin se définit lui-même comme « une organisation non gouvernementale basée à Hong Kong qui soutient activement le mouvement syndical en Chine et s'engage avec lui. Notre principal objectif en Chine est de tenir le syndicat officiel responsable devant ses membres, d'encourager les travailleurs à s'impliquer et ainsi de transformer les syndicats chinois en véritables institutions représentatives. Notre objectif est également de fournir aux syndicalistes hors du pays les informations les plus récentes et les plus fiables sur l'activisme des travailleurs et de favoriser une solidarité internationale durable. »

INDE

« Nous pouvons survivre au coronavirus, mais nous ne survivrons pas à la faim »

Dhresh Hake

À coups de *lathi* (1), la police et les milices gouvernementales indiennes assignent au confinement plus d'un milliard d'Indiens. Les restrictions et le couvre-feu ont été imposés d'un coup par le gouvernement Modi alors que toute la population n'avait eu ni les dispositions attendantes ni le temps de s'y préparer. Beaucoup de travailleurs ont en fait été contraints de quitter les villes où ils travaillaient avec un préavis de quelques heures seulement, incapables de payer le loyer ou la nourriture, subissant un déchaînement de violence pour les migrants, les ouvriers journaliers : coups, humiliations comme rester pliés en deux pendant des heures dans la rue, marcher en canard, être désinfectés tout habillés dans la rue.

Des milliers d'autres sont bloqués dans les villes et États fédéraux où ils travaillent. Plusieurs se font dépouiller de leurs maigres biens : « Ils ont volé mon argent, mon passeport... Tout était dans un sac avec dix-quinze biscuits. Ils ont volé mon sac. Que dois-je faire maintenant ? », a déclaré Ansari, qui travaillait pour une entreprise de messagerie, à NDTV. « Je n'ai que ma carte Aadhaar et PAN (carte d'identité et carte de crédit)... J'ai tout perdu. Je dors dans la rue (...). Le gouvernement n'a rien fait pour aider. »

Les travailleurs ne sont pas protégés (masques, gants...), les médecins parlent d'un « assaut » du virus contre le pays, notamment avec une impréparation des hôpitaux mais aussi la précarité combinée à une importante densité dans



Des policiers indiens, armés de leur *lathi*, font la chasse aux contrevenants.

les différents bidonvilles, comme Dharavi (280 000 habitants par kilomètre carré).

Dix syndicats centraux ont conjointement écrit au ministre du Travail, Santosh Kumar Gangwar, demandant à mettre un terme aux licenciements et aux baisses de salaire, à la possibilité pour les travailleurs d'être pris en charge pour rentrer chez eux. Dans un rapport

de l'AICCTU, dont un des représentants était au Cile, il est dit que « les travailleurs s'attendent à ce que l'État protège leurs salaires en garantissant aux entreprises un salaire complet et un revenu de base lorsque cela n'est pas possible. Ils souhaitent également que l'État réglemente les prix des denrées alimentaires et mette à disposition des denrées alimentaires bon marché en cas de personnes particulièrement vulnérables. » Il est demandé « une mesure de secours d'urgence de 14 000 roupies (169 euros) pour chaque travailleur confiné ; des ordonnances interdisant aux employeurs de licencier pour refus d'effectuer un travail exposant la personne ou d'une baisse de salaire. Des camps de santé et des mesures de protection pour les travailleurs en première ligne sont quelques-unes des principales revendications. » Le patronat indien entend réduire les droits des travailleurs. Le P-DG de Go Air, entreprise aérienne *low cost*, Vinay Dube, a déclaré : « Tous les employés auront une réduction de salaire en mars, car nous n'avons pas le choix en raison des restrictions de voyage concernant le coronavirus. » 136 millions d'emplois sont menacés par l'épisode de coronavirus, accélérant le marasme de l'économie indienne. De nombreux travailleurs craignent que leurs usines ferment définitivement. Shahajada Khan, travailleur salarié journalier de l'usine de jute de Kamarhati, déclare : « Le Premier ministre nous a dit de rester dans la maison. Nous obéissons. Mais dans cette situation, nous ne pouvons survivre du coronavirus, mais nous ne survivrons pas de la faim. » ■

(1) Matraque héritée de la domination seigneuriale puis coloniale.

La Thaïlande décrète l'état d'urgence

Le Premier ministre, Prayuth, a déclaré l'état d'urgence à partir du 26 mars. Le décret d'état d'urgence donne au Premier ministre des pouvoirs exceptionnels, notamment pour imposer des couvre-feux, censurer les médias, interdire les rassemblements et déployer les forces militaires. Les écoles, collèges et universités sont fermés.

La liberté de la presse est d'ores et déjà suspendue.

Human Rights Watch accuse la Thaïlande d'utiliser la pandémie pour accroître la répression de l'opposition.

Parallèlement, le gouvernement thaïlandais a approuvé le 24 mars un nouveau plan de relance économique d'au moins 3,2 milliards d'euro (117 milliards de bahts), qui s'ajoute aux mesures de relance de 11 milliards d'euro (400 milliards de bahts) décidées le 11 mars. Le 26 mars, a été annoncé un troisième plan de relance économique.

Avant même que l'épidémie ne commence à affecter l'activité du royaume, la Thaïlande, deuxième économie d'Asie du Sud-Est, était déjà confrontée à sa plus sérieuse crise économique depuis la crise financière asiatique de 1997.

Les mesures de relance prévoient des réductions fiscales sur les dépenses salariales, des délais pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et des prêts aux entreprises... et une maigre aide financière de 45 milliards de bahts (1,24 milliard d'euro) pour les millions de travailleurs hors du système de Sécurité sociale. ■

INFORMATIONS OUVRIÈRES
Tribune libre de la lutte des classes,
hebdomadaire du POI. Dans le cadre
 de sa tribune libre, *Informations ouvrières*,
 fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité
 de s'exprimer librement à tout groupement

ou formation politique qui entend sincèrement
 combattre pour l'émancipation des travailleurs.
 Cela sous leur propre responsabilité.
 L'hebdomadaire est édité par l'association
 (loi 1901) Informations ouvrières.
 Nicole Bernard, directrice de la publication.

• **Rédacteur en chef** : Lucien Gauthier.
 • **Siège** : 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.
 • **Imprimerie** : Rotinfed 2000, Paris.
 • **Tirage** : 10 000 exemplaires.
 • **Commission paritaire** : 0924 C 85410.
 • **ISSN** : 0813 9500.

• **Rédaction** : *Informations ouvrières*,
 87, rue du Faubourg-Saint-Denis,
 CS 30016 - 75479,
 Paris CEDEX 10.
 Tél. : 01 48 01 88 20.
 E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

• **Administration, abonnements, commandes** :
 Tél. : 01 48 01 88 22 ;
 01 48 01 88 41.
 E-mail : diffusion-io@fr.oleane.com
 • **Dépôt légal** : à publication.

L'HUMEUR
 de Michel Sérac

Heureux comme un Français à Singapour

« On a de la chance d'être ici. » Ce jeune Français de 19 ans est le cas 257, testé positif, du traçage organisé à Singapour (1). Avec lui, de nombreux Français expatriés sont heureux d'avoir échappé à la politique sanitaire du gouvernement français. Au 1^{er} avril, on déplorait 400 morts pour 4,2 millions d'habitants à Paris ; il y en avait 4 pour 6,6 millions à Singapour. Mais citons sans tarder la mise en garde de M. Castaner. Les systèmes de traçage numérique suivant les dépistages, « ce n'est pas notre culture et nous n'y travaillons pas » car « ils atteignent la liberté de chacun ». Vraiment ? Existerait-il à Singapour une loi de surveillance, d'inquisition numérique encore plus policière, liberticide et répugnante que notre loi sur le renseignement de 2015, adoptée par Macron, Valls, Castaner, Ferrand, etc. ? Nous l'ignorons. Un million de citoyens, à Singapour, ont téléchargé volontairement une application officielle qui, chaque fois qu'un cas est dépisté, alerte tous les smartphones des citoyens croisés par le malade. Au ministère de la Santé, vingt équipes d'enquête remontent avec la personne dépistée le maximum de sources, veillent à l'isolement complet des malades, à leur traitement. Mêmes méthodes en Corée, même efficacité. Vous connaissez ainsi les atteintes aux libertés, en Asie, dénoncées à l'Élysée. Pour savoir, maintenant, comment un gouvernement exerce sa liberté de détruire les stocks anti-épidémie d'un pays, de désarmer les soignants, de ne pas tester ni tracer, de sacrifier les résidents d'Ehpad, de mentir tous les jours aux citoyens, voyez tout ce journal.

(1) *Le Dauphiné libéré*, 19 mars.

**Faites-le savoir !
 Les visages de l'humanité**

L'humanité se terre. Plus de 3 milliards d'êtres humains sont confinés comme au temps des grandes épidémies du Moyen Âge. Les services de santé, là où ils existent, explosent. Et là où ils n'existent pas, les gens sont laissés dans l'abandon le plus total, comme en Équateur, à Guayaquil, où des dizaines de cadavres jonchent le sol car les autorités ne peuvent venir les chercher avant quarante-huit heures tellement elles sont débordées... Le Venezuela et l'Iran, qui étaient déjà sous embargo, voient dans le maintien de celui-ci l'aggravation de la crise sanitaire qui les frappe. Les Palestiniens, « confinés » dans la bande de Gaza et sous embargo ! Et les réfugiés syriens et palestiniens, au Liban et ailleurs, sont laissés à l'abandon, tandis que l'État israélien continue les arrestations de Palestiniens et la répression, ainsi que l'expulsion de Palestiniens de leurs terres pour y installer des colons. Quel visage de l'humanité !

Les « migrants » qu'on laisse entassés dans des camps de rétention. Et ces populations africaines qui n'ont pas accès à l'eau courante, qui ne disposent pas de savon et qui ne pourront donc pas réaliser les recommandations de l'OMS. Et puis, ces centaines de millions en Afrique, en Asie, en Amérique latine, qui vivent dans des camps, des bidonvilles, des favelas. Et puis, ces dizaines de millions de travailleurs dans des pays d'Asie qui sont jetés à la rue parce que leur entreprise a fermé sont sans ressource. Ce sont plu-

sieurs millions d'Indiens, des migrants, qui, venus de la campagne pour travailler dans les usines des grandes villes, se

Et ce sont, partout, des services de santé qui explosent, y compris dans les pays les plus riches d'Europe et aux États-Unis. Faute de lits



Dans les rues d'Algier, le 10 janvier 2020, 47^e vendredi de protestation.

retrouvent jetés à la rue : « Si on reste ici, nous allons mourir de faim », dit l'un d'eux. Alors, par millions, ils marchent quatre à cinq jours pour rentrer dans leurs villages d'origine où ils espèrent survivre. Quel visage de l'humanité !

Et pendant ce temps-là, des milliers de milliards de dollars sont distribués aux entreprises et aux marchés financiers pour sauver l'économie. Et ce sont les travailleurs qui payent. Aux États-Unis, en dix jours, dix millions d'entre eux se retrouvent au chômage, sans assurance chômage, mais des « aides » attribuées. Quel visage de l'humanité !

Personne ne peut oublier qu'en 2019 et 2020, avant l'épidémie, les peuples se sont soulevés...

parce qu'on les a fermés massivement, faute de masques parce qu'on a liquidé les stocks, faute de respirateurs parce qu'on n'a pas investi ! Quel visage de l'humanité !

Mais cette humanité a un autre visage : celle des médecins, des infirmières et de tout le personnel hospitalier, qui, malgré les terribles conditions qui leur sont imposées, travaillent d'arrache-pied pour sauver des vies. Ils ont tous, à un moment ou un autre, exprimé leur colère devant le manque de matériel, de médicaments, de personnel, il y a déjà longtemps. Mais aujourd'hui, ils font face quand même !

Par leur travail, par la coordination entre eux, par leur efficacité, et contre l'incurie des autorités, ils démontrent que l'humanité peut s'organiser sur une autre base que celle de la loi du profit. Et puis, il y a ces travailleurs, comme ceux d'Amazon aux États-Unis, qui ont fait grève contre l'absence des conditions de sécurité sur leur lieu de travail ou, comme ceux du Chili, qui menacent de la grève, comme au Brésil, comme en Italie, en Espagne et dans de nombreux pays.

Personne ne peut oublier qu'en 2019 et 2020, avant l'épidémie, les peuples se sont soulevés en Algérie, au Chili, en Irak, au Liban, en Équateur et que, dans de nombreux autres pays, d'intenses mobilisations de travailleurs ont eu lieu, comme en France pour défendre les retraites et la Sécurité sociale, pour défendre le système hospitalier public !

Là se situe la véritable humanité. Celle des travailleurs et des peuples contre la barbarie. La barbarie a un nom et un visage : le système capitaliste.

Lucien Gauthier ■

Je m'abonne à **INFORMATIONS OUVRIÈRES**

Par prélèvement mensuel : 5,80 euros 9,50 euros pour les plis clos

Pour consulter l'édition numérique d'IO (offre réservée aux abonnés par prélèvement mensuel), indiquez LISIBLEMENT votre adresse e-mail en CAPITALES

.....@.....

(Les prélèvements ont lieu en fin de mois. Dater et signez l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postale. Vous pourrez suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.)

5 numéros "découverte" : 7 euros 12 numéros : 17 euros 4 mois (17 numéros) : 24 euros
 6 mois (25 numéros) : 33 euros 1 an (51 numéros) : 65 euros 1 an, pli clos : 110 euros
 12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement

Remplir lisiblement et en lettres CAPITALES

Comité : Département :

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, av, etc. : Nom de la voie :

Code postal : Ville :

Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez *Informations ouvrières* à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'*Informations ouvrières*. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date :
 Signature (obligatoire) :

.....

IMPORTANT : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postale, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro ICS : FR69ZZ442543

.....
 Cadre réservé à l'administration du journal

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10. Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*.